



PROJET D'ETABLISSEMENT

2023 - 2026

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
---------------------	----------

PREMIERE PARTIE GENERALITES	7
------------------------------------	----------

1. ETUDE DU TERRITOIRE	9
1.1. GEOGRAPHIE ET DEMOGRAPHIE	9
1.2. HISTOIRE ET PATRIMOINE	12
1.3. ADMINISTRATION LOCALE	13
1.4. EQUIPEMENTS	14
1.5. LES COMMUNES VOISINES	16
2. LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE DES DEUX VALLEES	17
2.1. HISTORIQUE	17
2.2. COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU COMITE SYNDICAL	18
2.3. CONSEIL D'ETABLISSEMENT	19
3. ORGANIGRAMME DU CONSERVATOIRE	20
3.1. EQUIPE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE	20
3.2. EQUIPE PEDAGOGIQUE	20
4. FREQUENTATION DU CONSERVATOIRE	22
4.1. EVOLUTION DE L'EFFECTIF	22
4.2. REPRESENTATION DE L'EFFECTIF (ANNEE SCOLAIRE 2022/2023)	23
4.3. PYRAMIDE DES AGES	24
4.4. REPARTITIONS DES ELEVES	25
5. LOCAUX	27
5.1. BATIMENT	27
5.2. LIMITES DE L'INFRASTRUCTURE EXISTANTE	27
5.3. PROJET D'EXTENSION	27
6. MATERIEL	28
6.1. PARC INSTRUMENTAL	28
6.2. MATERIEL DE SCENE	28
6.3. BIBLIOTHEQUE	28
7. BUDGET	29
7.1. RESSOURCES	29
7.1.1. Subventions	29
7.1.2. Participations communales	29
7.1.3. Cotisations – Tarification	29
7.2. ORIENTATION BUDGETAIRE	30

DEUXIEME PARTIE FONCTIONNEMENT DU CONSERVATOIRE	31
--	-----------

1. UN ACTEUR CULTUREL SUR SON TERRITOIRE	33
1.1. RAYONNEMENT SUR TOUT LE TERRITOIRE	33
1.1.1. Diversité des lieux de production	33

1.1.2.	Diversité et multiplicité des partenaires	34
1.2.	EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	36
1.2.1.	Interventions en milieu scolaire – Primaire	36
1.2.2.	Autres projets scolaires – Secondaire	37
1.3.	DISPOSITIF D’ACCUEIL MULTIGENERATIONNEL	38
2.	UN ETABLISSEMENT D’ENSEIGNEMENT SPECIALISE DE QUALITE	40
2.1.	LE CURSUS	42
2.1.1.	L’éveil musical et corporel	42
2.1.2.	La Formation Initiale	42
2.1.3.	La Formation Musicale – Formation de Musiciens	42
2.1.4.	La formation instrumentale	43
2.1.5.	Le pôle voix	44
2.1.6.	Le système d’évaluation des élèves	44
2.1.7.	Adultes amateurs et parcours allégé	45
2.2.	LES PRATIQUES COLLECTIVES	45
2.2.1.	Les ensembles	45
2.2.2.	Les ateliers	45
2.2.3.	Les orchestres	47
2.2.4.	Les chœurs	47
2.2.5.	Le théâtre	48
3.	UN LIEU D’ACCUEIL POUR LES PUBLICS « EMPECHES »	49
3.1.	L’ATELIER « UNIS PAR LA MUSIQUE »	49
3.2.	PARTENARIAT AVEC L’IME D’ETAMPES	50
3.3.	L’ATELIER « SENIORS »	51
4.	UN LIEU DE PRODUCTION ARTISTIQUE	52
4.1.	LA SAISON ARTISTIQUE	52
4.1.1.	Des projets d’envergure	52
4.1.2.	Autres projets récurrents	53
4.1.3.	Festivals	53
4.2.	COMMUNICATION	54
4.2.1.	Logo – Affiches – Programmes – Flyers	54
4.2.2.	Site internet	54
4.2.3.	Réseaux sociaux	54

TROISIEME PARTIE PERSPECTIVES D’EVOLUTION **55**

1.	AXE N°1 – AMELIORER L’OFFRE CULTURELLE DE PROXIMITE EN RENDANT LE CONSERVATOIRE PLUS VISIBLE ET PLUS ACCESSIBLE SUR TOUT LE TERRITOIRE.	58
1.1.	ACCROITRE LE RAYONNEMENT ET LA VISIBILITE DU CONSERVATOIRE SUR LE TERRITOIRE	58
1.1.1.	Projet n°1 : Augmenter et diversifier les lieux de diffusion	58
1.1.2.	Projet n°2 : Varier les formats et le contenu des manifestations	58
1.2.	AUGMENTER L’ATTRACTIVITE DU CONSERVATOIRE	59
1.2.1.	Projet n°3 : Trouver de nouveaux médias de communication	59
1.2.2.	Projet n°4 : Retravailler la tarification	59
2.	AXE N°2 – DEVELOPPER DES THEMATIQUES DE PROJETS EN LIEN AVEC LE PATRIMOINE CULTUREL LOCAL, ET AVEC DES PARTENAIRES LOCAUX.	60
2.1.	PROJET N°5 : EXPLOITER DAVANTAGE LE PATRIMOINE LOCAL	60

2.2. PROJET N°6 : AFFERMIR LES LIENS AVEC LES PARTENAIRES LOCAUX	61
3. AXE N°3 – MULTIPLIER LES ACTIONS D’EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC) HORS LES MURS, TOUT EN AFFERMISSANT LA QUALITE DE L’ENSEIGNEMENT SPECIALISE.	62
3.1. DEVELOPPEMENT DE L’EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	62
3.1.1. Projet n°7 : Couvrir la totalité du territoire	62
3.1.2. Projet n°8 : Créer des passerelles entre l’EAC et le Conservatoire	63
3.1.3. Projet n°9 : Création d’une classe orchestre	63
3.1.4. Projet n°10 : Création d’une CHAM Vocale	64
3.2. L’ENSEIGNEMENT SPECIALISE	65
3.2.1. Projet n°11 : Améliorations pédagogiques	65
3.2.2. Projet n°12 : Réorganisation de certains secteurs et création	65
4. AXE 4 – AMELIORER ENCORE L’ACCUEIL DE TOUS AU SEIN DU CONSERVATOIRE, NOTAMMENT EN MENANT DES ACTIONS EN DIRECTION DE PUBLICS EMPECHES.	66
4.1. PROJET N°13 : REPENSER LE SYSTEME D’ACCUEIL ET D’ORIENTATION DES ELEVES	66
4.2. PROJET N°14 : L’ACTION EN DIRECTION DES PUBLICS EMPECHES	66

CONCLUSION	67
-------------------	-----------

ANNEXE	68
---------------	-----------

INTRODUCTION

C'est dans une démarche d'innovation pédagogique et d'excellence artistique, que le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Musique des Deux Vallées, à la veille du renouvellement de son classement par les services de l'Etat, élabore son nouveau projet d'établissement pour les trois prochaines années (2023-2026).

Ce projet puise son originalité dans le contexte social, économique, culturel et environnemental du territoire. L'objet de ce nouveau projet d'établissement est donc aussi d'inscrire le développement du C.R.I. dans la dynamique des politiques culturelles publiques, afin de répondre localement aux enjeux de la culture en milieu rural (Sud-Essonne et Sud-Seine-et-Marne).

Fier de son image cultivée durant ses quarante ans d'existence, le C.R.I. entend rester ce qu'il a toujours été :

- **Un Conservatoire qui rassemble**

Lieu de vie pour tous, sans exclusion, il forge un lien social très fort entre des élèves de toutes générations et d'horizons divers. Il propose également un accueil de certains publics dits « empêchés » (personnes handicapées ou personnes âgées).

- **Un Conservatoire qui s'ouvre sur l'extérieur**

Par son rayonnement géographique, il apporte la musique et la culture musicale dans les écoles. En outre, le Conservatoire a, au fil des années, tissé un réseau de partenaires, avec lesquels il travaille régulièrement. Une saison de concerts assez dense permet de présenter, chaque année, un éventail très riche de réalisations.

- **Un Conservatoire qui innove**

Au centre de l'enseignement spécialisé, la Formation Musicale est fondée sur des valeurs d'ouverture culturelle et de partage. Tous les répertoires et toutes les esthétiques sont abordés. Les nombreux ensembles sont autant de lieux d'application et d'expérimentation de ces valeurs et de ces enseignements.

- **Un Conservatoire qui se projette dans le futur**

Une réflexion régulière sur l'avenir permet de définir des axes de travail, de progression, et d'innovation. Loin de se satisfaire de l'existant et de se conforter dans l'immobilisme, l'équipe pédagogique travaille sans cesse sur des projets stimulants pour le futur, dont certains sont déjà en gestation.

Le projet d'établissement que nous présentons ici est le fruit d'un important travail de concertation au sein de l'équipe du Conservatoire.

PREMIERE PARTIE

GENERALITES

1. Etude du territoire

1.1. Géographie et démographie

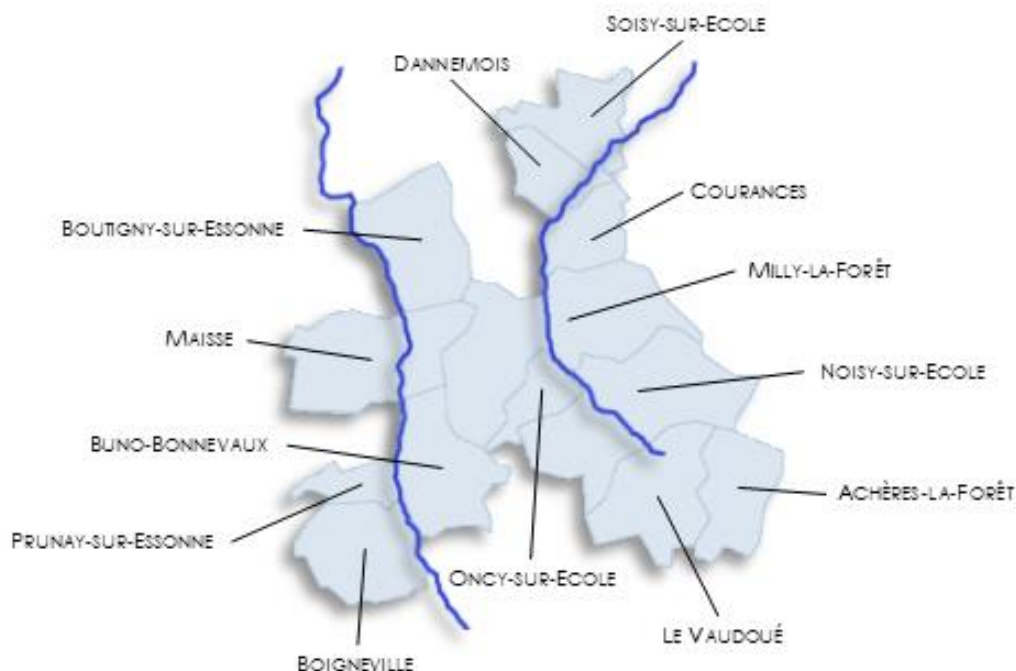
Le territoire de rayonnement du C.R.I. des Deux Vallées s'étend sur treize communes entre les vallées de l'Ecole et de l'Essonne :

- Dix dans le département de l'Essonne : Boigneville, Buno-Bonnevaux, Boutigny s/Essonne, Courances, Dannemois, Maisse, Milly-la-Forêt, Oncy s/Ecole, Prunay s/Essonne et Soisy s/Ecole.

Ces communes appartiennent toutes à la Communauté de Communes des Deux Vallées (CC2V)¹, ne possédant pas la compétence culture.

- Trois dans le département de la Seine et Marne : Achères-la-Forêt, Le Vaudoué et Noisy s/Ecole.

Ces communes appartiennent à la Communauté d'Agglomération Pays de Fontainebleau (CAPF)², ne possédant pas non-plus la compétence culture.

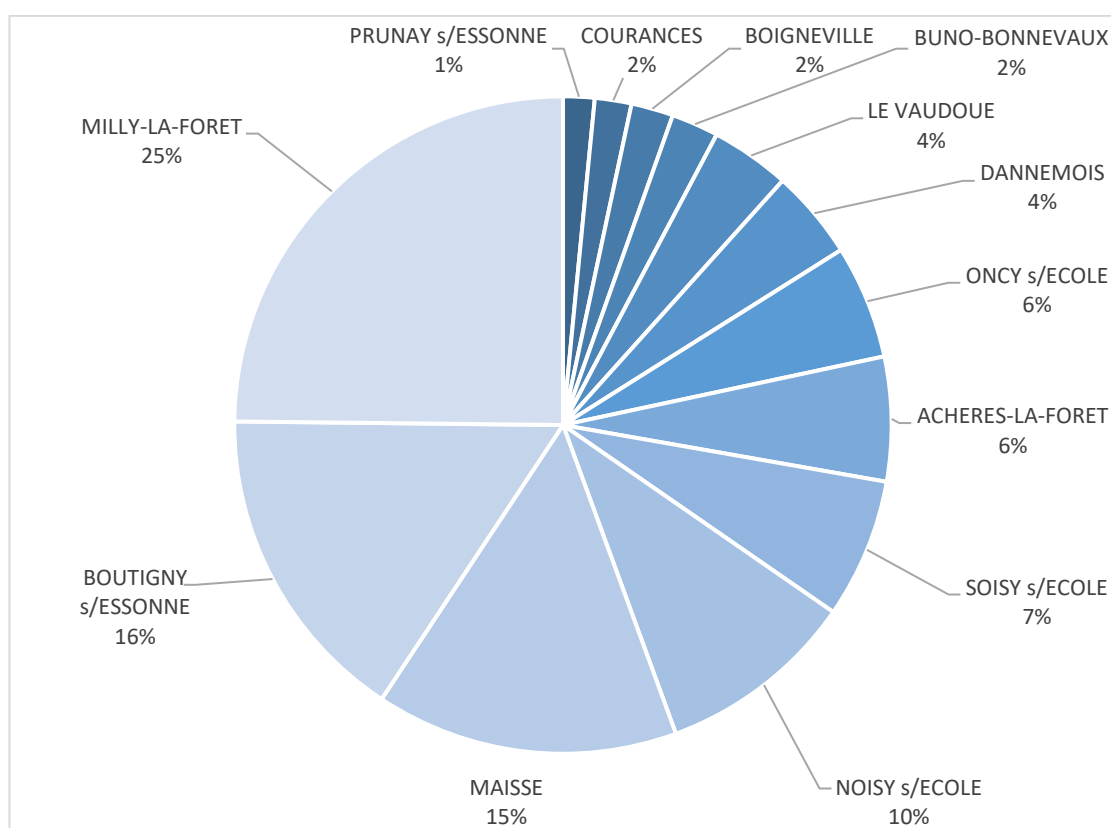


¹ <http://www.cc2v91.fr/>

² <https://www.pays-fontainebleau.fr/>

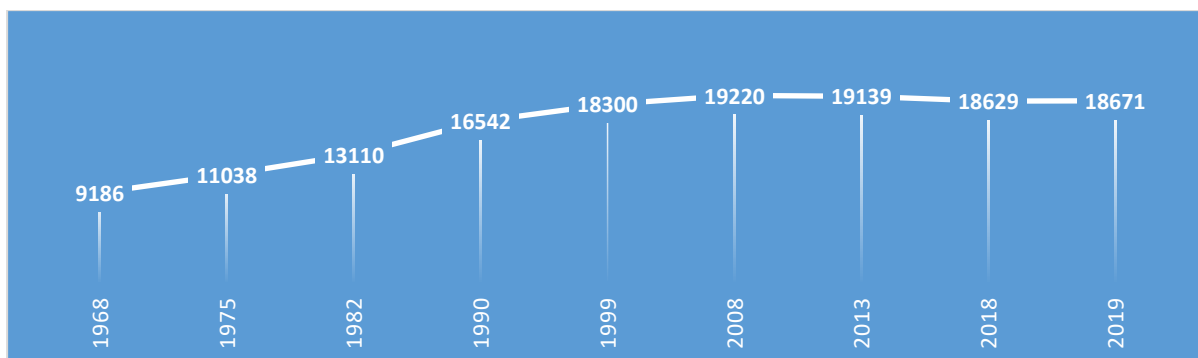
COMMUNE	SUPERFICIE	NB D'HABITANTS	DENSITE (hab/km ²)
BOIGNEVILLE	15,8 km ²	387	24,5
BOUTIGNY s/ESSONNE	182,9 km ²	2963	16,2
BUNO-BONNEVAUX	27,1 km ²	434	16,0
COURANCES	40,6 km ²	337	8,3
DANNEMOIS	97,5 km ²	822	8,4
MAISSE	128,8 km ²	2780	21,6
MILLY-LA-FORET	137,1 km ²	4635	33,8
ONCY s/ECOLE	194,4 km ²	1044	5,4
PRUNAY s/ESSONNE	56,2 km ²	289	5,1
SOISY s/ECOLE	111,3 km ²	1282	11,5
ACHERES-LA-FORET	90,6 km ²	1142	12,6
LE VAUDOUE	42,5 km ²	729	17,2
NOISY s/ECOLE	61,1 km ²	1827	29,9
TOTAL	1185,9 km ²	18671	15,7

Tableau des superficies et du nombre d'habitants de chaque commune³



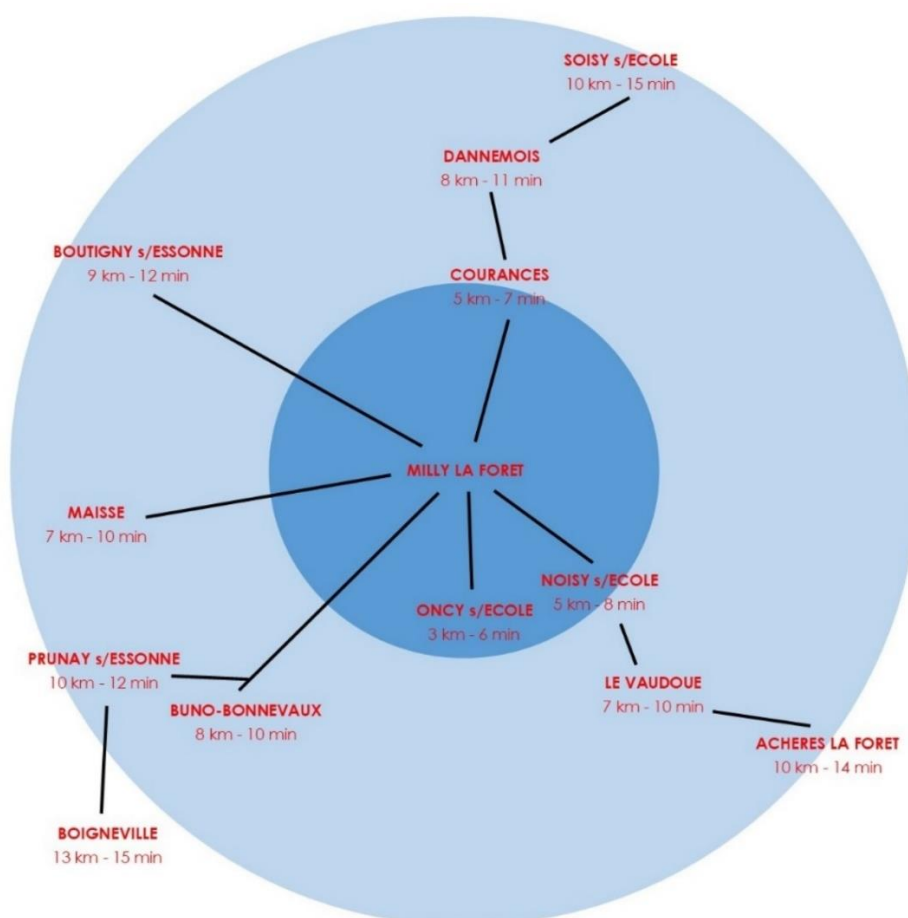
Répartition de la population du territoire par commune

³ Chiffres INSEE 2019. <https://www.insee.fr/fr/accueil>



Evolution de la population cumulée
des 13 communes du syndicat de musique depuis 1968

Toutes les communes sont situées autour de Milly à un maximum de 13 km ou 15 minutes en voiture. De sorte, que cette « métropole » a été naturellement choisie pour centre où toutes les autres, plus modestes en superficie et en habitants viennent converger.



Eloignement des communes du syndicat par rapport à Milly-la-Forêt

1.2. Histoire et Patrimoine

Milly-la-Forêt, nous venons de le voir, est au centre de l'aire de rayonnement du Conservatoire.

Elle est située au sud de la région Île-de-France et de l'agglomération parisienne à cinquante-deux kilomètres au sud-est de Paris, à l'extrême sud-est du département de l'Essonne, au cœur de l'ancien pays du Gâtinais.

Village gaulois dès 285 av. J-C, lieu de naissance de Saint Wulfram, vers l'an 640, le domaine fut ensuite offert aux seigneurs méritants par les rois de France. Ruinée par les Anglais au XIVe siècle, elle fut rebâtie et fortifiée par Louis Malet de Graville au XVe siècle, et dotée d'une des plus importantes foires franciliennes.

Centre agricole et commerçant dès le Moyen-âge, sur le passage de la route de Lyon jusqu'au XVIIIe siècle, elle perdit peu à peu de son intérêt à mesure que les axes routiers et ferroviaires s'en écartaient.

Elle devint alors dès le milieu du XXe siècle un lieu de villégiature pour les Parisiens et les artistes, dont Jean Cocteau et Christian Dior. C'est aujourd'hui un pôle touristique important du département, la capitale des herbes aromatiques, à l'environnement préservé entre province et agglomération parisienne.

Milly est nommée en 1793 chef-lieu de canton au sein de l'ancien département de Seine-et-Oise et du district d'Étampes.



Carte de Cassini (XVIIIe s.)

Plusieurs édifices sont classés ou inscrits au titre des monuments historiques, la chapelle Saint-Blaise-des-Simples du XIIe siècle décorée en 1959 par Jean Cocteau, le château du XIIIe siècle, remanié aux XVe et XVIe siècles, intégré au vaste domaine de La Bonde, la collégiale Notre-Dame-de-l'Assomption, la halle construite en 1479, la maison de Jean Cocteau et sa façade romane, et enfin la cave de l'hôtel Moustier de Péronne des XIIIe et XIVe siècles.

Le Cyclop, œuvre monumentale collective à l'initiative de Jean Tinguely et Niki de Saint Phalle, donné à la République française et inauguré le 24 mai 1994, complète ce riche patrimoine.

1.3. Administration locale

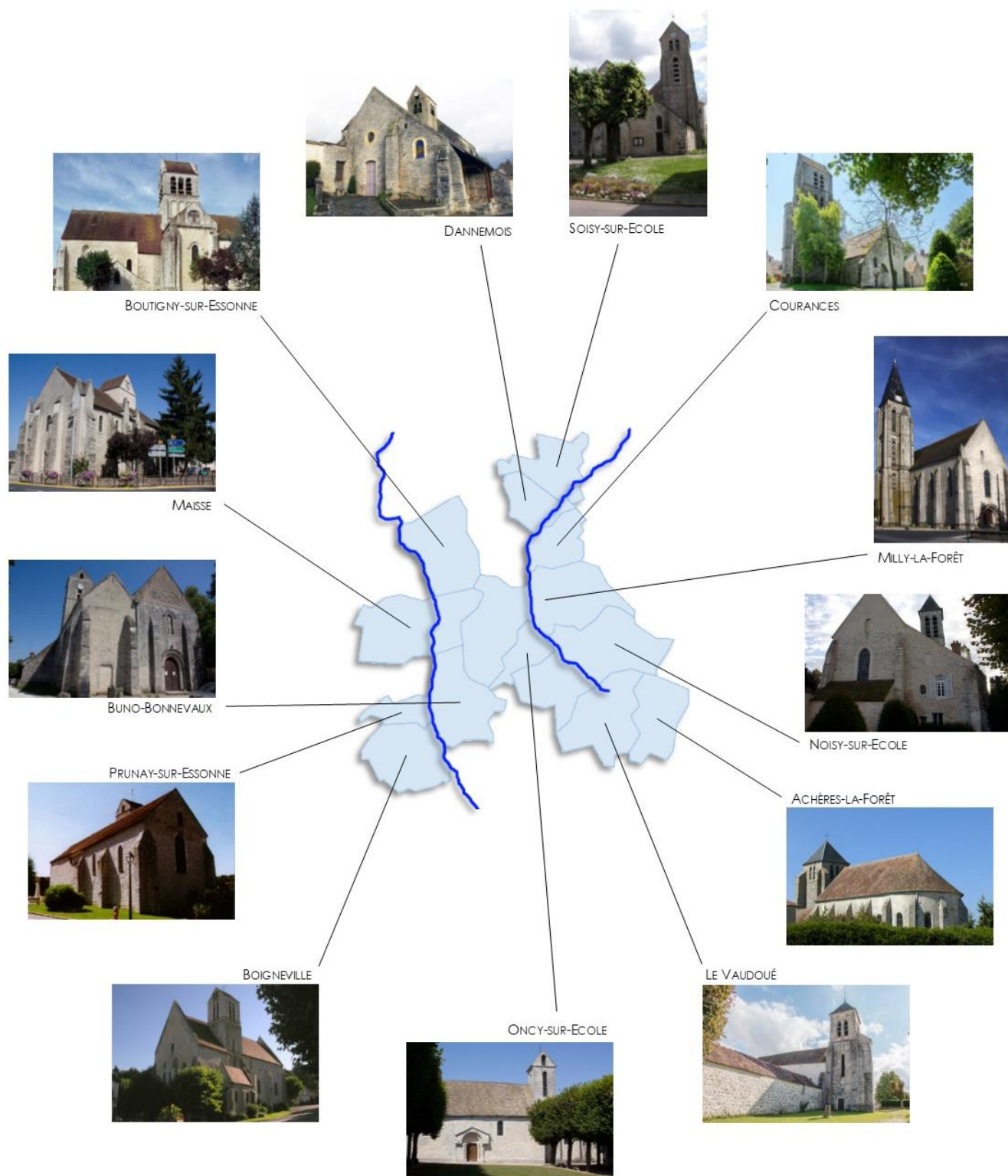
	COMMUNE	MAIRE
91	BOIGNEVILLE	Jean-Jacques BOUSSAINGAULT
	BOUTIGNY s/ESSONNE	Patricia BERGDOLT
	BUNO-BONNEVAUX	Bernardin COUDORO
	COURANCES	Espérance VIEIRA
	DANNEMOIS	Fabien KEES
	MAISSE	Eric PERRON
	MILLY-LA-FORET	Patrice SAINSARD
	ONCY s/ECOLE	Bruno DELECOUR
	PRUNAY s/ESSONNE	Patrick PAGES
	SOISY s/ECOLE	Laure CADOT
77	ACHERES-LA-FORET	Patrice MALCHERE
	LE VAUDOUE	Michel CALMY
	NOISY s/ECOLE	Christian BOURNERY

Deux communes seulement ont un adjoint à la culture et un vrai service culturel (Milly-la-Forêt et Boutigny sur Essonne). Néanmoins, la plupart des autres communes ont au moins une commission culture, en général présidée par un adjoint.

1.4. Equipements

COMMUNE	EQUIPEMENTS CULTURELS	EGLISE
BOIGNEVILLE	Salle polyvalente	Eglise ND de l'Assomption (13e – 19e S.)
BOUTIGNY s/ESSONNE	Salle St Roch (100 pl.) Médiathèque	Eglise St Barthélémy (12e – 14e S.)
BUNO-BONNEVAUX		Eglise St Leger (12e – 16e S.) Chapelle de Bonnevaux (13e S.) Chapelle du Château (13e S.)
COURANCES	Salle polyvalente Château (17ème s.)	Eglise St Etienne (13e – 19e S.)
DANNEMOIS	Maison de la Culture	Eglise St Mammès (11e – 14e S.)
MAISSE	Espace Culturel R. DUMAS	Eglise St Médard (12e – 15e S.)
MILLY-LA-FORET	Musée Bédu Maison Cocteau Crypte du Moustier Médiathèque Salle des fêtes Château (13ème s.)	Collégiale ND de l'Assomption (1480 – 1633) Chapelle St Blaise des Simples (12e S.)
ONCY s/ECOLE	Salle polyvalente (160 pl.)	Eglise St Martin (12e S.)
PRUNAY s/ESSONNE	Salle polyvalente	Eglise St Martin (13e S.)
SOISY s/ECOLE		Eglise St Aignan (12e – 16e S.)
ACHERES-LA-FORET	Salle polyvalente	Eglise St Fare (12e – 15e S.)
LE VAUDOUE		Eglise St Loup de Sens (12e – 17e S.) Chapelle templière St Blaise de Fourche (12e S.)
NOISY s/ECOLE	Salle des fêtes	Eglise ND de l'Assomption (13e – 15e S.)

Les églises des communes du Syndicat Intercommunal de Musique des Deux Vallées

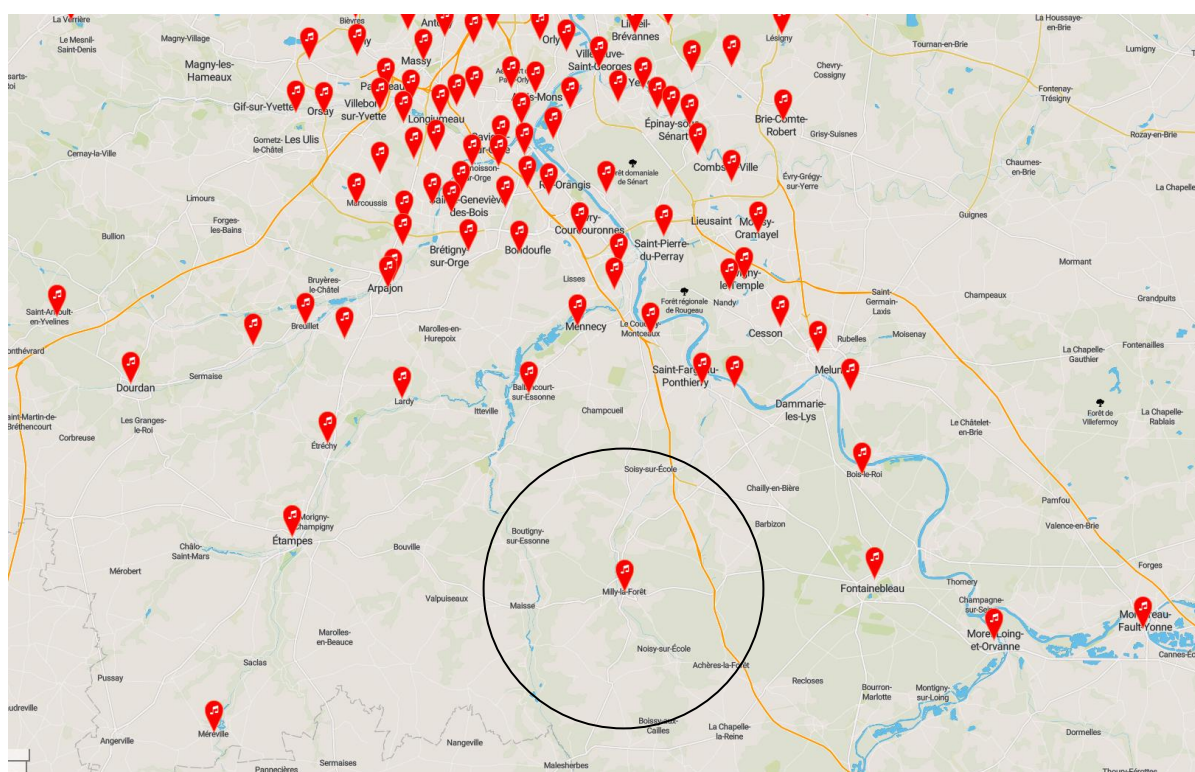


1.5. Les communes voisines

Les autres communes de la CC2V : Courdimanche, Gironville, Moigny-sur-Ecole, Mondeville et Videlles.

Plus grandes villes à proximité :

	Distance de Milly la Forêt	Nb d'hab. en 2019
Etampes	26 km	25629
Fontainebleau	19 km	15696
Nemours	27 km	13088
Malesherbes (Malesherbois)	15 km	8502
Mennecy	26 km	15292
Melun	24 km	40844



Les Conservatoires et Ecoles de Musique dans le sud de l'Île de France⁴

⁴ <https://data.iledefrance.fr/explore/dataset/les-conservatoires-et-ecoles-de-musique-en-ile-de-france/information/>

2. Le Syndicat Intercommunal de Musique des Deux Vallées

2.1. Historique

Le Syndicat Intercommunal de Musique fut créé en 1983 à l'initiative de six communes : Milly-la-Forêt, Oncy-sur-École, Courances, Dannemois, Boigneville et Buno-Bonnevaux.

L'objectif était de donner aux habitants du territoire l'accès le plus large possible à un enseignement artistique, plus particulièrement musical, de qualité. Cette nouvelle structure publique, sous l'appellation de Conservatoire Intercommunal de Musique des Deux Vallées, sera amenée à jouer un rôle majeur dans le développement culturel du territoire.

Au fil des ans, à leur demande, d'autres communes rejoignent le Syndicat : Boutigny-sur-Essonne, Maisse, Prunay-sur-Essonne, Soisy-sur-École, Champcueil, Noisy-sur-École, Arbonne-la-Forêt, Achères-la-Forêt et Le Vaudoué. Le Syndicat Intercommunal de Musique des Deux Vallées regroupe alors 15 communes réparties sur deux départements (En 2017, Arbonne-la-Forêt quitte le syndicat, et Champcueil en fait autant en 2019).

L'action du premier Directeur, Michel VAUDEY, et d'une équipe pédagogique stabilisée et dynamique, regroupée autour d'une coordinatrice pédagogique, Annie COUTURE, s'est vue récompensée, lors d'une première inspection menée par l'état, permettant au Conservatoire Intercommunal de Musique des Deux Vallées d'obtenir son agrément le 19 avril 1984. Cet agrément sera confirmé lors d'une deuxième inspection le 22 avril 1988.

L'établissement est classé, depuis le 22 octobre 2015, sous le label de Conservatoire à Rayonnement Intercommunal. Sous la direction pédagogique d'Annie COUTURE, l'établissement, repéré par les services culturels des conseils généraux de l'Essonne et de Seine-et-Marne, est nommé, en 2010, Centre Ressource (puis Opérateur structurant depuis septembre 2014) pour son action menée dans les domaines de l'accueil des personnes en situation de handicap, et de la voix. L'établissement est également mis en valeur pour son action novatrice dans le domaine de la Formation Musicale.

Les présidents successifs :

Jean-Louis DE GANNAY (1983 – 1986)

Jean-Jacques BOUSSAINGAULT (1986 – 2006)

Patrice MORIZET (2006 – 2020)

Claude DUPERCHE (Depuis 2020)

Les directeurs successifs :

Michel VAUDEY (1983 – 1999)

Philippe LACCARIERE et Annie COUTURE (1999 – 2000)

Gilles WORMS et Annie COUTURE (2000 – 2013)

Gilles WORMS, Frédéric MALMASSON, Véronique MORISOT (2014 – 2018)

Frédéric MALMASSON, Véronique MORISOT (Depuis 2018)

2.2. Composition et fonctionnement du Comité Syndical

Extraits des Statuts

Article 5

La représentation des membres du Syndicat Intercommunal de Musique des Deux Vallées est fixée comme suit :

Deux délégués titulaires et deux délégués suppléants par commune membre.

Les délégués sont élus par les organes délibérants des communes membres.

Le mandat des délégués est lié à celui des organes délibérants des communes dont ils sont issus.

Ce mandat expire lors de l'installation de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale suivant le renouvellement général des conseils municipaux.

Article 6

Le Comité syndical élit parmi ses membres un Bureau comprenant :

- *1 Président*
- *des Vice-présidents dont le nombre sera déterminé par le conseil syndical dans le respect des seuils et dans les conditions de majorité, fixés par l'article L5211-10 du CGCT*
- *1 Secrétaire*
- *1 Secrétaire-adjoint*

En application de l'article L 5211-10 du CGCT, le mandat des membres du Bureau prend fin en même temps que celui des délégués.

Article 8

Le Comité se réunit au moins une fois à chaque semestre en session ordinaire.

Article 9

Le Comité peut être convoqué en session extraordinaire par son Président sur la demande d'un tiers au moins des membres du Comité.

En pratique, le comité se réunit selon les besoins plusieurs fois dans l'année, sur proposition de la Direction du Conservatoire ou du Bureau, afin de délibérer sur les orientations à prendre, les arbitrages, les nominations de personnel, ainsi que pour voter le budget.

2.3. Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement est composé

- Du Directeur,
- De la Directrice pédagogique,
- Du Président,

Qui sont membres de droit,

Et

- De 2 représentants des élus (un de l'Essonne et un de Seine et Marne),
- De 2 représentants des professeurs,
- De 2 représentants des parents d'élèves
- De 2 représentants des élèves,

Qui sont membres élus.

Il se réunit une fois par an.

Il permet de dresser un bilan de l'année écoulé, et de présenter les orientations pour l'année suivante.

3. Organigramme du Conservatoire

3.1. Equipe administrative et technique

L'équipe administrative et technique comprend en 2022 :

- Un directeur, dont les charges sont multiples (gestion du personnel, élaboration et suivi du budget, préparation des payes, organisation des manifestations, communication, logistique, relations publiques...)
- Une directrice pédagogique, dont la charge repose essentiellement sur l'organisation pédagogique du Conservatoire, et l'organisation des manifestations,
- Un comptable, dont la tâche, particulièrement axée sur la gestion du budget et l'élaboration des payes (en lien avec le directeur), s'étend également aux ressources humaines (gestion des contrats et des carrières),
- Une secrétaire, maillon essentiel pour le lien entre tous les acteurs de l'établissement (direction, enseignants, familles, municipalités, intervenants extérieurs, fournisseurs...)
- Un agent d'entretien

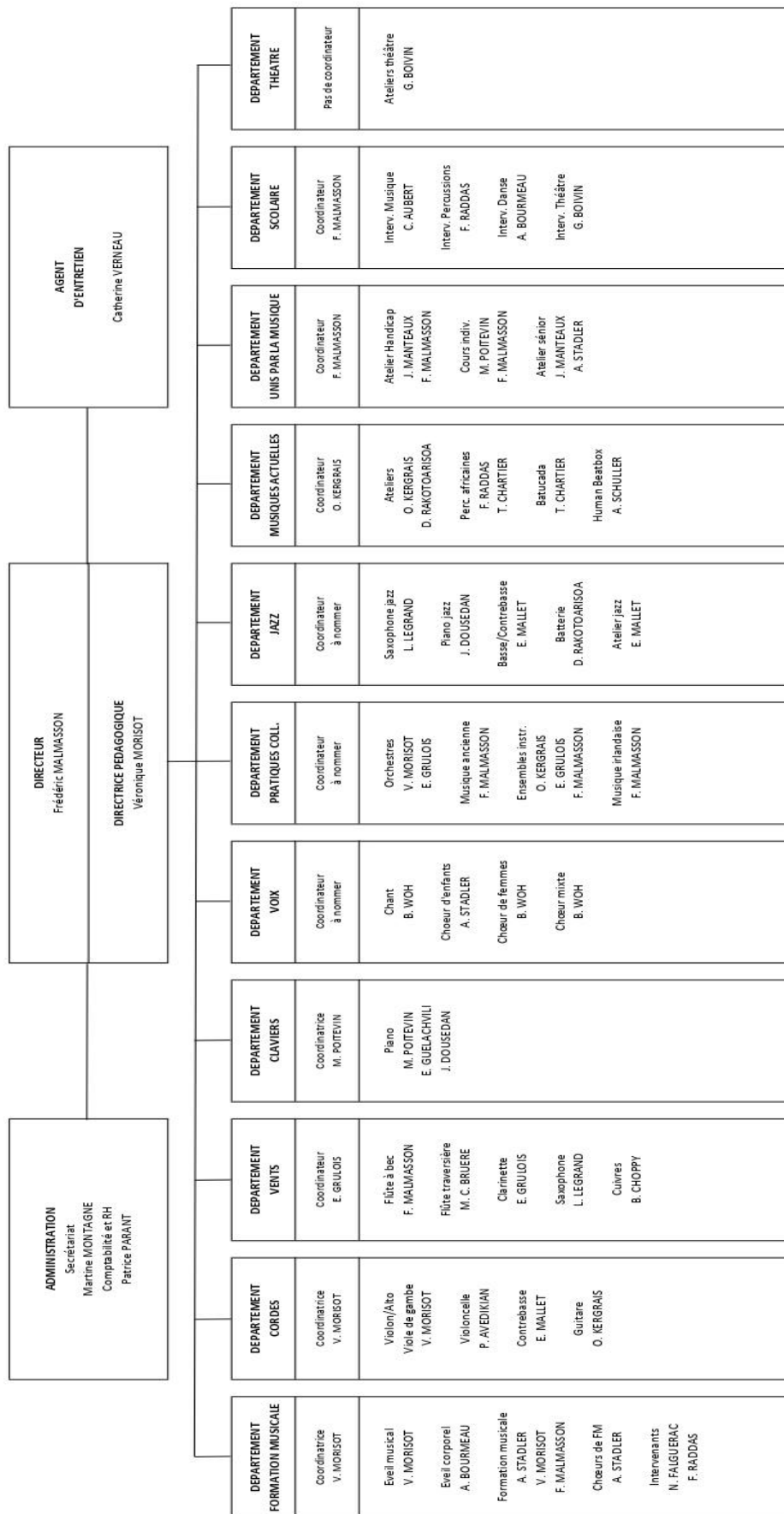
3.2. Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique comprend en 2022 :

- 1 PEA (titulaire)
- 8 ATEA 1ère classe (6 titulaires – 2 contractuels)
- 14 ATEA 2ème classe (3 titulaires – 11 contractuels)
- 1 ATEA (contractuel)

Qui représentent env. 9 ETP.

Les réunions pédagogiques sont généralement plénières mais peuvent être réduites à un Conseil Pédagogique réunissant uniquement les coordonnateurs, qui auront la charge, ensuite, de transmettre les informations à l'ensemble des professeurs appartenant au département dont ils ont la charge.

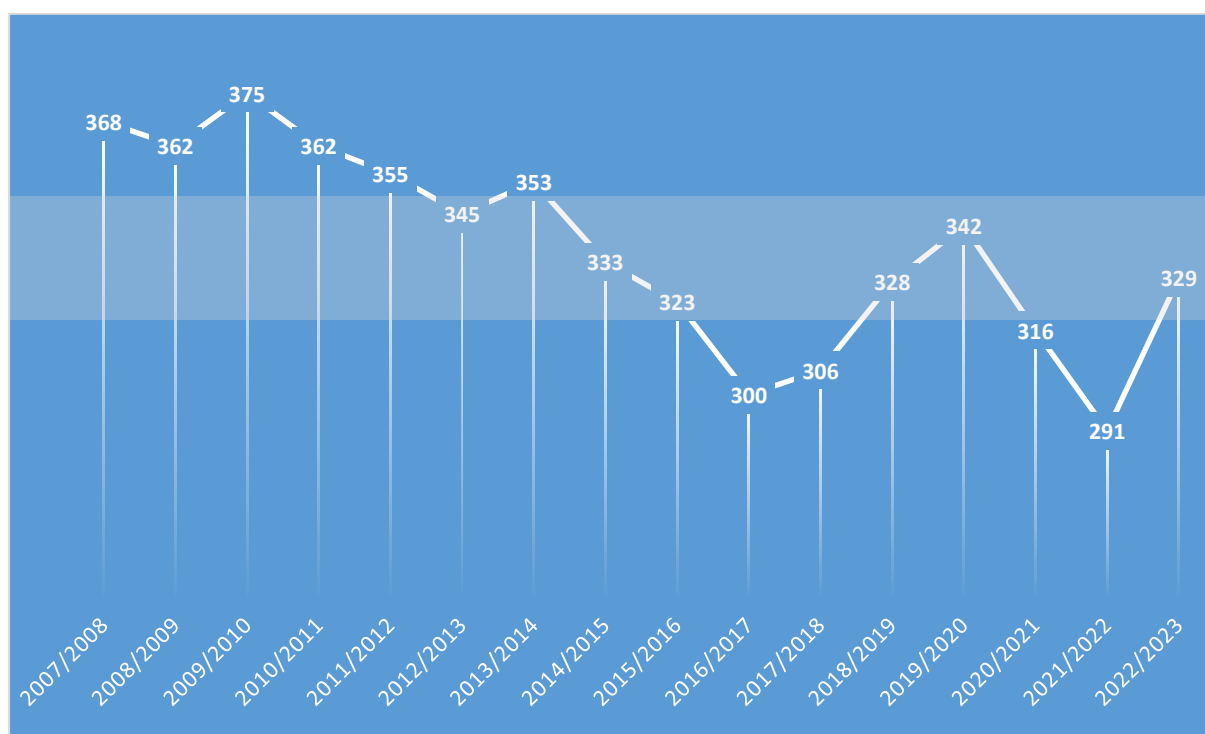


Organigramme du Conservatoire à la rentrée 2022/2023

4. Fréquentation du Conservatoire

4.1. Evolution de l'effectif

2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011
368	362	375	362
2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
355	345	353	333
2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
323	300	306	328
2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
342	316	291	329



Evolution de l'effectif de 2007/8 à 2022/23

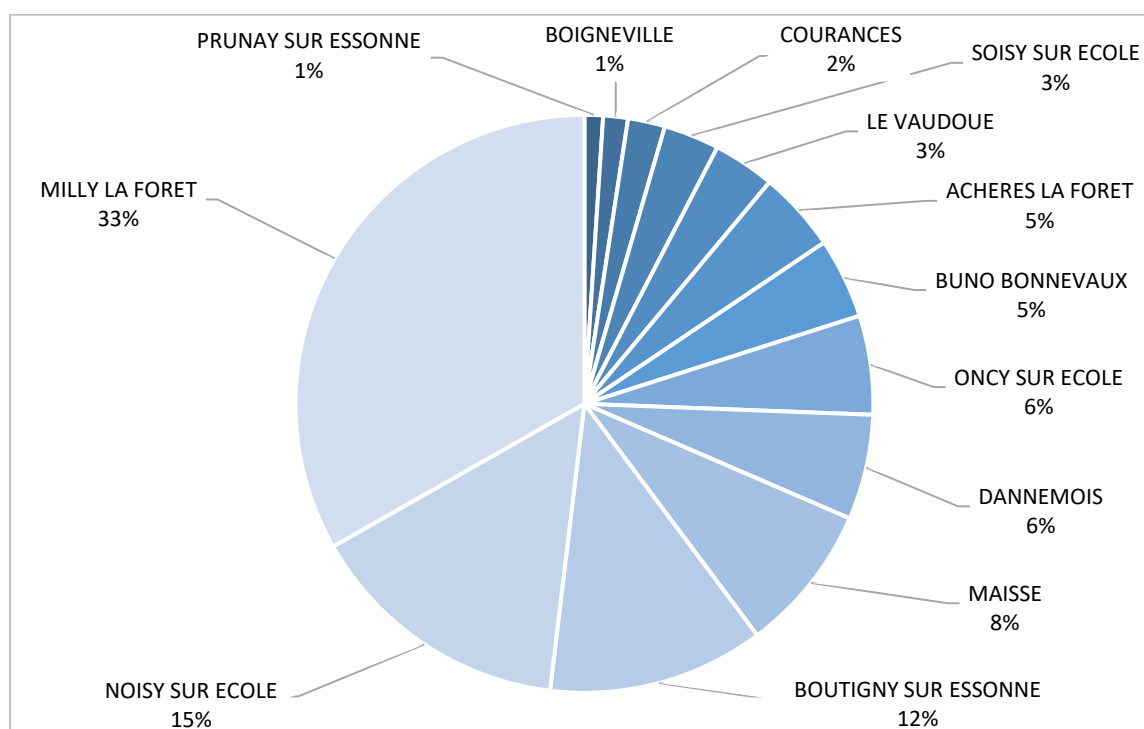
On constate une tendance globale à la baisse sur les quinze dernières années, sans que l'on puisse réellement l'analyser et en préciser les causes (hormis 2020/21 et 2021/22 qui correspondent à la crise sanitaire qui a lourdement impacté le Conservatoire). La capacité d'accueil idéale, eut égard aux locaux, semble se situer entre 320 et 350 élèves (bande plus claire).

4.2. Représentation de l'effectif (année scolaire 2022/2023)

SYNDICAT (13 communes)	292	89%
HORS SYNDICAT	37	11%
HORS SYNDICAT 91 (11 communes)	18	
HORS SYNDICAT 77 (5 communes)	18	
HORS SYNDICAT AUTRE	1	
TOTAL	329	

Par commune du syndicat

MILLY LA FORET	98
NOISY SUR ECOLE	43
BOUTIGNY SUR ESSONNE	35
MAISSE	24
DANNEMOIS	17
ONCY SUR ECOLE	16
ACHERES LA FORET	13
BUNO BONNEVAUX	13
LE VAUDOUE	12
SOISY SUR ECOLE	9
COURANCES	6
BOIGNEVILLE	4
PRUNAY SUR ESSONNE	3
TOTAL	292

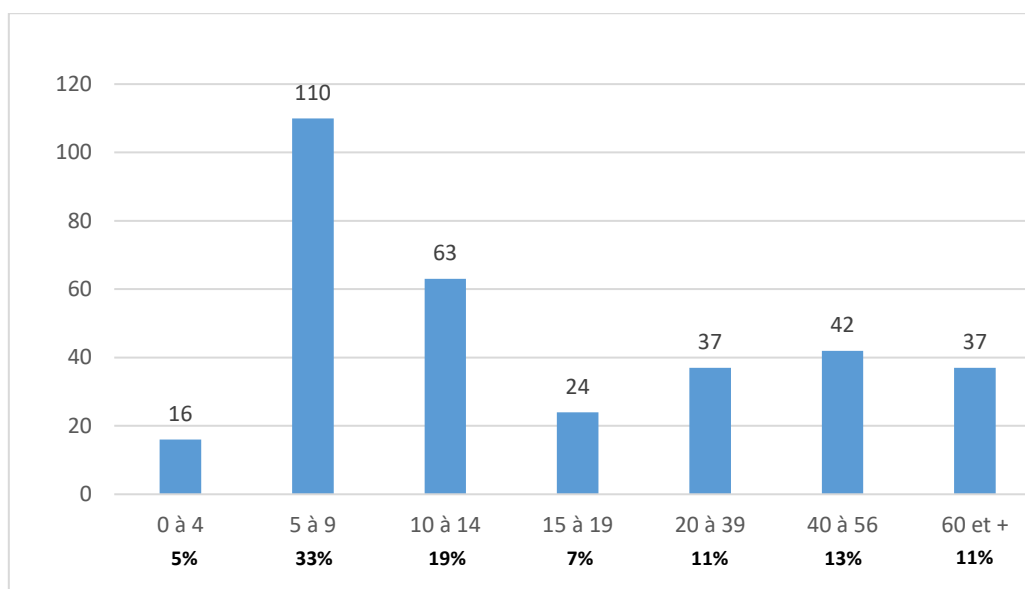


4.3. Pyramide des âges

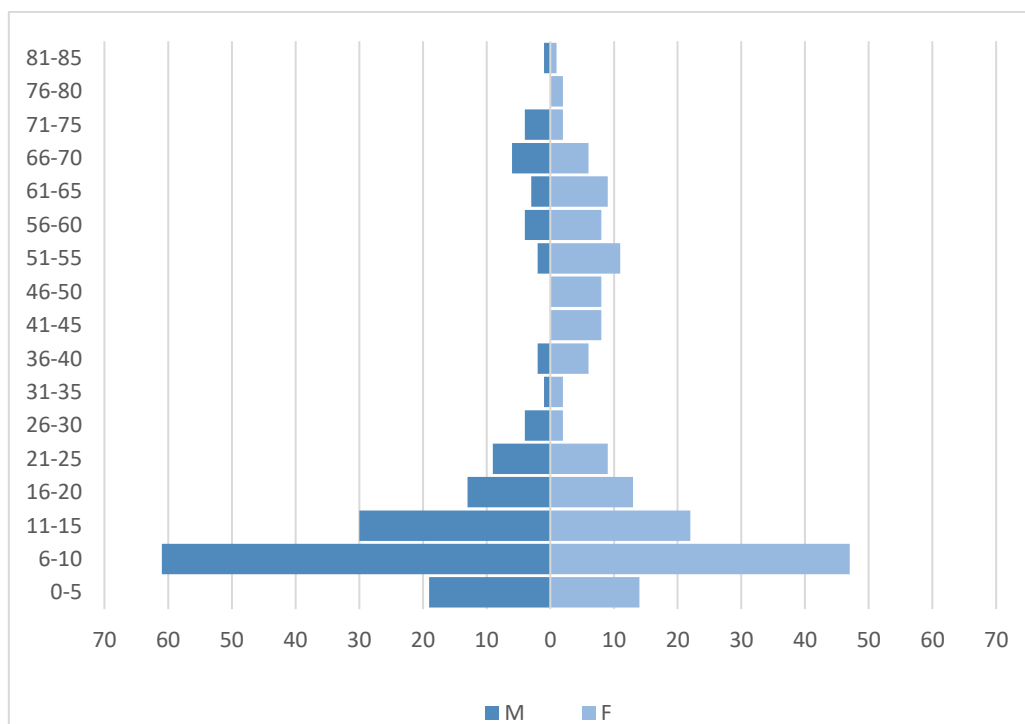
L'amplitude des âges, à la rentrée 2022/2023, s'étale de façon quasi-continue de 3 à 85 ans.

72% des élèves ont 25 ans ou moins

28% des élèves ont 26 ans ou plus

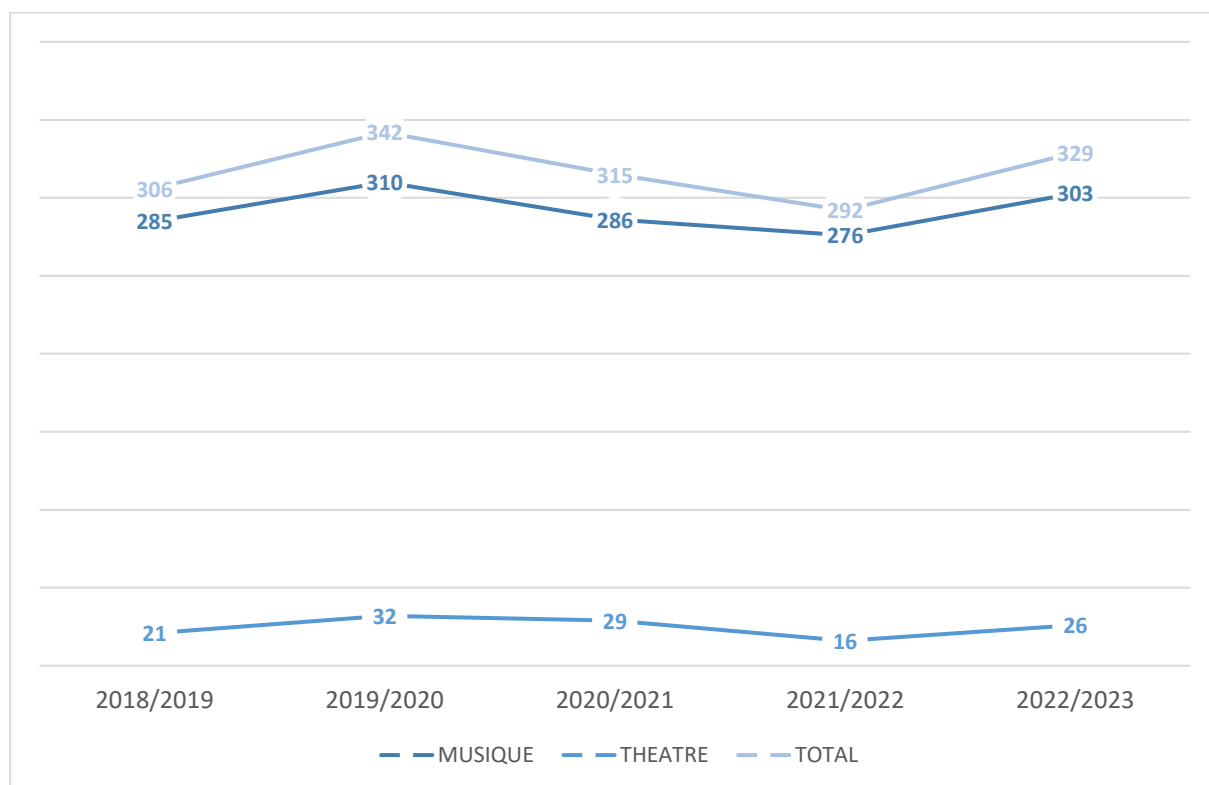


Répartition par tranche d'âge

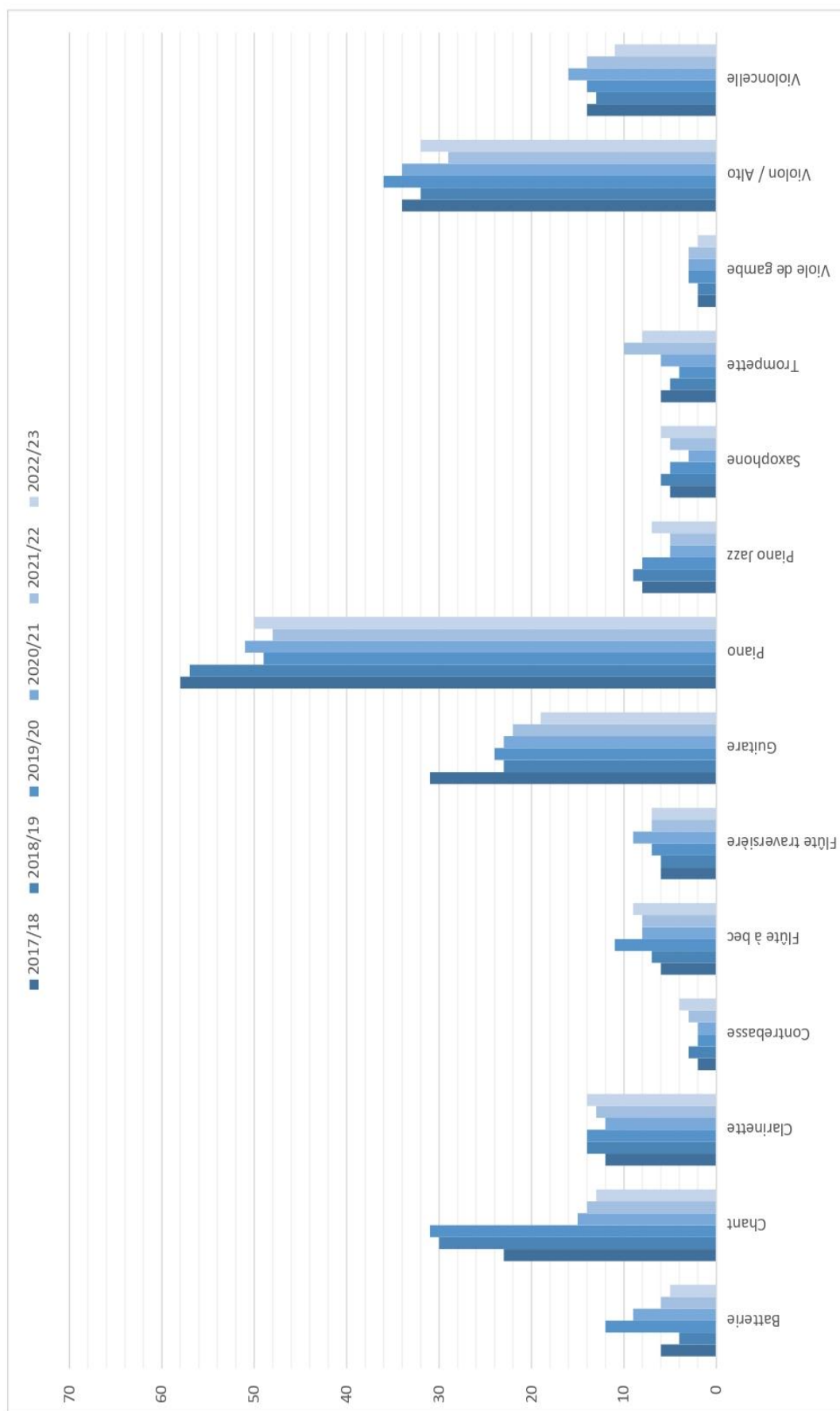


Répartition par tranche d'âge et par sexe

4.4. Répartitions des élèves



Evolution des effectifs par dominante



Cours individuels : Evolution des effectifs par instrument

5. Locaux

5.1. Bâtiment

Le bâtiment actuel, situé au 22, Bd du Maréchal LYAUTEY à Milly-la-Forêt, est un préfabriqué vieux de plusieurs décennies. Il a été remis à neuf en 2018 et a été, dans cette nouvelle configuration, inauguré le 6 octobre 2018. Il comprend aujourd'hui 7 salles de cours, 2 salles de rangement et une salle des professeurs.

Les sanitaires ont été mis en conformité, ainsi qu'un accès P.M.R.

5.2. Limites de l'infrastructure existante

Ce bâtiment, s'il est aujourd'hui dans un état de propreté et de salubrité très convenables, présente néanmoins des limites et des inconvénients.

- Il ne peut, à l'heure actuelle, accueillir le secrétariat et le bureau de direction, toujours situés au 3, rue HOUDIN à Milly-la-Forêt,
- Le nombre de salles s'avèrera rapidement insuffisant en cas de création de nouveaux cours, d'extension de l'offre et d'augmentation des effectifs. En outre, il n'offre que peu de latitude en cas de déplacement ou d'ajout ponctuels de cours,
- Il présente déjà des insuffisances sur le plan acoustique (défaut d'insonorisation) qui s'avèrent insurmontables lorsqu'il s'agit d'ateliers de musiques amplifiées, de percussions ou de cours de batterie.
- Il ne permet pas de développer un département danse.

5.3. Projet d'extension

Un projet d'extension et de renforcement de l'isolation phonique est en cours de réflexion afin de répondre aux enjeux évoqués ci-dessus.

6. Matériel

6.1. Parc instrumental

Le Conservatoire peut s'enorgueillir de posséder un parc instrumental et un matériel importants, lui permettant d'être relativement autonome lors des productions, sans recours à la location.

Toutes les salles sont équipées d'un piano à queue ou droit. En outre, il a été possible de laisser en permanence un piano droit dans un lieu de concert régulier.

De plus les enseignants disposent de plusieurs claviers et synthétiseurs alloués aux musiques actuelles ou aux musiciens intervenants.

Pour finir, le Conservatoire possède également une épinette dévolue à la musique ancienne.

Le Conservatoire a mis en place un système de prêts d'instruments (violons, violoncelles, contrebasses, clarinettes, cornets, flûtes traversières, saxophones...) destinés aux jeunes élèves pour leur première année. Moyennant seulement un dépôt de garantie, ils peuvent ainsi bénéficier de cette aide, avant de faire l'acquisition de leur propre instrument.

D'autres instruments sont disponibles dans les salles de cours (batteries, percussions...)

6.2. Matériel de scène

Le Conservatoire dispose également d'un matériel de scène (sonorisation et lumière) de bonne qualité permettant, là encore, une certaine autonomie lors des productions.

6.3. Bibliothèque

Une importante bibliothèque et partothèque, acquise au fil des années et répertoriée, offre une documentation abondante aux classes, professeurs et élèves.

7. Budget

7.1. Ressources

7.1.1. Subventions

Le fonctionnement et les projets du Conservatoire sont soutenus par des subventions importantes de la part des autorités de tutelle :

- Conseil Départemental de l'ESSONNE, au titre de l'Aide aux Opérateurs Culturels Structurants
- Conseil Départemental de SEINE-ET-MARNE, dans le cadre de la Politique en faveur des Ecoles de Musique, Danse et Théâtre
- Direction Régionale des Affaires Culturelles d'ILE DE FRANCE, dans le cadre du Dispositif de soutien aux projets des Conservatoires classés⁵.

7.1.2. Participations communales

Le Syndicat de Musique bénéficie également du soutien constant des municipalités auxquelles il est rattaché. Cette aide se présente sous trois formes :

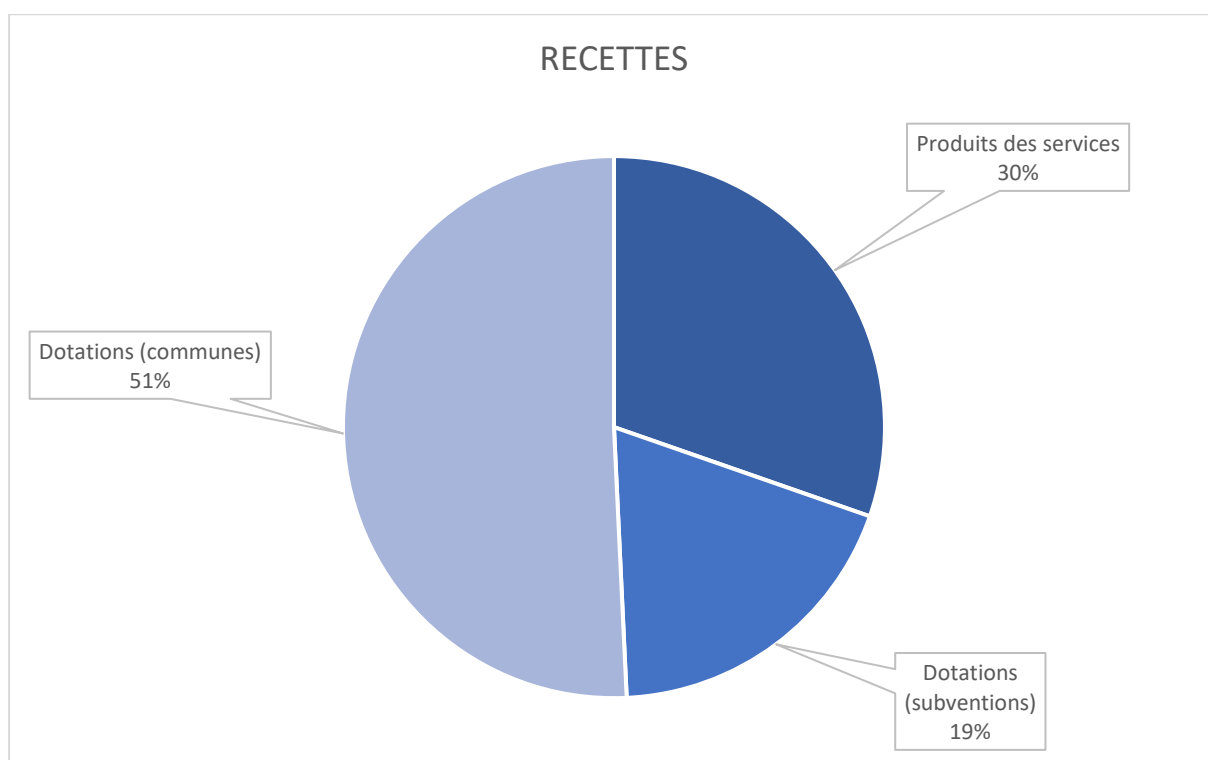
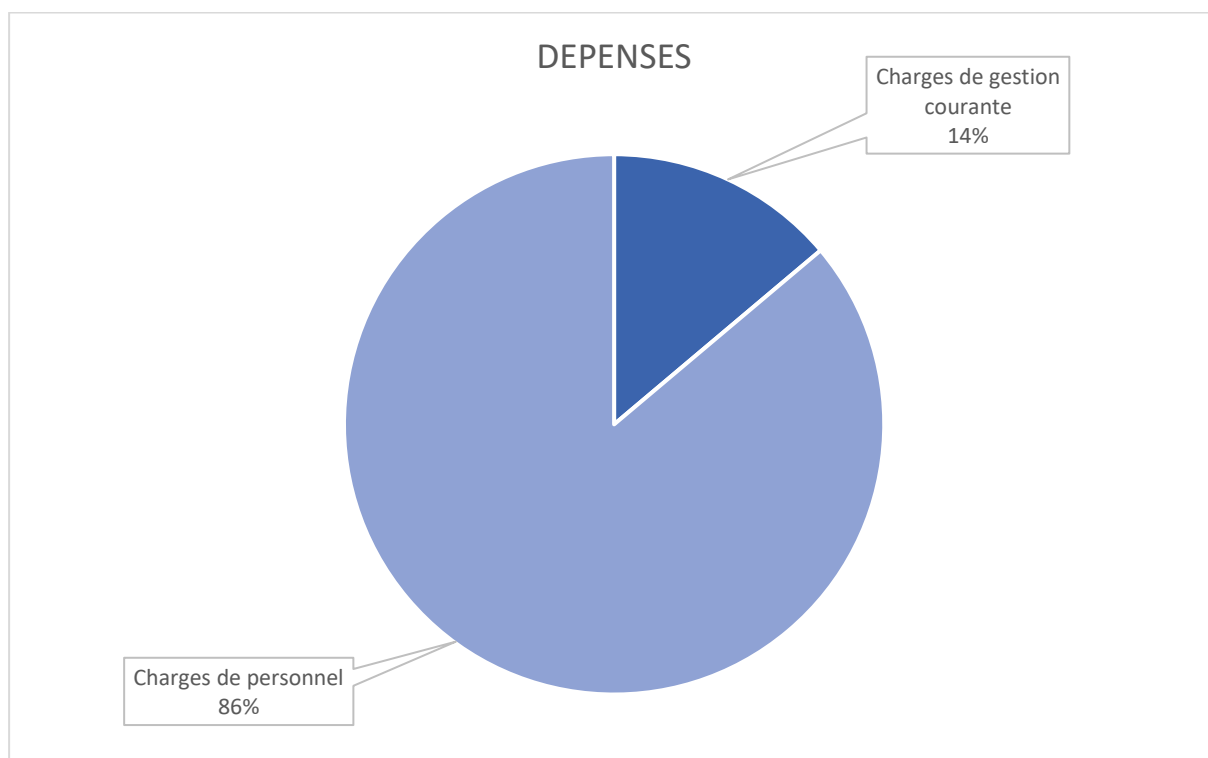
- Participation annuelle au fonctionnement du Conservatoire,
- Remboursement de l'emprunt contracté pour la rénovation des locaux,
- Paiement des interventions en milieu scolaire.

7.1.3. Cotisations – Tarification

Le troisième poste de ressources du Conservatoire est représenté par les cotisations des usagers. Une « tarification sociale », basée sur le Quotient Familial, a été mise en place dans les années 2000, et vise à rendre l'apprentissage artistique accessible au plus grand nombre. Une refonte de la grille tarifaire a été votée en juin 2022 (applicable à la rentrée 2022/23), afin rendre le Conservatoire encore plus attractif pour les familles défavorisées.

⁵ Les deux premières subventions sont reconduites régulièrement depuis de nombreuses années, la troisième, attribuée en 2019, 2020 et 2022, dépend de recevabilité des projets, et est, par conséquent, plus incertaine.

7.2. Orientation budgétaire



DEUXIEME PARTIE
FONCTIONNEMENT DU
CONSERVATOIRE

1. Un acteur culturel sur son territoire

Comme il a été exposé dans la première partie, le Conservatoire est implanté sur un bassin riche et contrasté. Bien que centré sur Milly-la-Forêt, il convient qu'un tel équipement culturel rayonne équitablement sur l'ensemble de ce territoire, par tous les moyens qu'il possède, et en lien avec les ressources de chaque commune.

1.1. Rayonnement sur tout le territoire

1.1.1. Diversité des lieux de production

Le Conservatoire a coutume de présenter au moins une manifestation dans chacune des communes sur une période de deux ans.

Certaines villes peuvent néanmoins se sentir favorisées par rapport à d'autres. Ce sont les communes les plus importantes en termes de population, de fréquentation au Conservatoire, et surtout d'équipements susceptibles de recevoir des concerts, Il s'agit de Milly-la-Forêt, Maisse, Boutigny-sur-Essonne et Noisy-sur-Ecole. Depuis quelques temps, Oncy-sur-Ecole montre le souhait de se positionner dans ce groupe de tête.

Parmi les lieux d'accueil de manifestations les plus prisés, citons :

- L'ensemble des églises des 13 communes, qui sont régulièrement utilisées pour des concerts de chœurs ou de musique instrumentale. Des choix judicieux sont à faire selon l'ampleur du concert (qui conditionne la taille de l'église – nombre d'entre elles sont de petite taille), et la période de l'année (certains édifices ne sont pas chauffés).
- L'Espace culturel Robert Dumas de Maisse, qui est la plus grande salle à disposition, possédant scène, écran et régie (lumières et son), et utilisée pour les plus grands spectacles réunissant un grand nombre de participants,
- Les salles plus réduites mais possédant également une scène et une régie (Noisy-sur-Ecole, Boutigny-sur-Essonne),
- Les salles polyvalentes de tailles diverses (Milly-la-Forêt, Oncy-sur-Ecole, Achères-la-Forêt, Prunay-sur-Essonne), qui permettent de faire des concerts ou des stages,
- La salle polyvalente du Collège de Milly-la-Forêt, pour des conférences ou des auditions, la salle commune de la MARPA de Milly-la-Forêt, pour des auditions, la crypte du Moustier à Milly-la-Forêt, lieu très petit mais chaleureux,
- Divers lieux en plein air : Les Jardins de la Maison Cocteau, de la Chapelle St Blaise des Simples, la Halle, le Parc du Moustier, le Lavoir de Milly-la-Forêt, la Place de la mairie de Maisse, le Parking de la gare de Boutigny-sur-Essonne... ces derniers lieux sont multipliables mais conviennent plutôt à des musiques amplifiées.

1.1.2. Diversité et multiplicité des partenaires

Le Conservatoire développe un réseau important de partenaires locaux (ou plus éloignés), permettant :

- L'élaboration de programmes originaux,
- L'enrichissement mutuel par la complémentarité de différentes approches,
- Le mélange des publics.

En voici une liste non exhaustive :

Les partenaires institutionnels

- Les treize communes adhérentes au Syndicat de Musique : BOIGNEVILLE – BOUTIGNY SUR ESSONNE – BUNO-BONNEVAUX – COURANCES – DANNEMOIS – MAISSE – MILLY LA FORÊT – ONCY SUR ECOLE – PRUNAY SUR ESSONNE – SOISY SUR ECOLE (91) – ACHERES LA FORET – LE VAUDOUE – NOISY SUR ECOLE (77)
- Les services culturels de ces communes
- DRAC Ile de France
- Conseil Départemental de l'ESSONNE
- Conseil Départemental de SEINE ET MARNE
- Communauté de Communes des Deux Vallées

Les établissements d'Enseignement Artistique en Essonne et en Seine et Marne

- Conservatoire des Portes de l'Essonne
- Conservatoire d'Etampes
- Ecole de musique de Brétigny sur Orge
- Conservatoire de Melun
- Conservatoire de Vaux le Pénil
- Conservatoire de Le Mée sur Seine
- Ecole de musique d'Avon
- Conservatoire de Fontainebleau

Les établissements scolaires

- L'Inspection de l'Education nationale de La Ferté Alais
- Ecoles des communes du Syndicat de musique (19 écoles)
- Ecoles d'autres communes (3 écoles)
- Collège Jean ROSTAND (Milly La Forêt)

Les établissements sociaux

- CCAS (Centre communal d'action sociale) de Milly La Forêt
- EHPAD de Milly La Forêt et de Maisse (91), de La Chapelle La Reine, d'Arbonne La Forêt (77)
- MARPA Les Jardins de St Laurent de Milly La Forêt
- IME *La Feuilleraie* d'Etampes
- AAPISE, Association d'appui à la participation, à l'inclusion sociale et environnementale

Les autres partenaires réguliers

- Opéra de Massy
- La Maison Cocteau de Milly La Forêt
- Les Amis de la Chapelle St Blaise – Milly La Forêt
- Les Concerts de Poche
- ARCAL
- Orchestre du Palais-Royal
- Association « Musique au fil de l'arbre »
- Artistes professionnels

Les autres partenaires potentiels

Les nombreuses associations culturelles des différentes communes (musique, danse, théâtre, patrimoine, histoire, art...)

Autres associations (la liste n'est pas limitative)

L'APEC (Association des Parents d'Elèves du Conservatoire) des Deux Vallées

Créée dans les années 90, cette association est un partenaire privilégié du Conservatoire. Elle représente un soutien logistique et financier important :

- Logistique
Présents à toutes les manifestations, ses membres sont d'une aide précieuse dans le transport du matériel (chaises, pupitres, matériel des musiques actuelles, éclairages...). Un véhicule, acheté par l'association il y a 10 ans, permet même le chargement et la livraison d'un piano à queue.
- Financier
L'APEC, en outre, finance certaines actions en lien avec les projets du Conservatoire. Parmi les projets financés (tout ou partie), citons Le Festival Les Zarmoniques (organisé chaque année depuis près de 15 ans), les stages d'été ou les stages de chœurs, le spectacle « jeune public » ...

1.2. Education artistique et culturelle

Le Conservatoire s'est, depuis de nombreuses années, positionné en faveur de l'éducation artistique et culturelle pour tous. En cela, il entre pleinement dans le cadre du Projet Départemental d'Education Artistique et Culturelle (PDEAC) de l'Essonne, édité en 2018.

1.2.1. Interventions en milieu scolaire – Primaire

Chaque année, quatre professeurs (chant, percussions, danse et théâtre) assurent de très nombreuses interventions hebdomadaires sur la quasi-totalité des écoles des communes du territoire.

Les écoles

	COMMUNE	ECOLE	NOMBRE DE PROJETS EN 2022/23
91	BOIGNEVILLE	Ecole élémentaire (RPI) ⁶	2
	BOUTIGNY s/ESSONNE	Ecole maternelle P. Siriex	5
		Ecole élémentaire Les Singes Verts	7
	BUNO-BONNEVAUX	Ecole élémentaire (RPI) ⁵	1
	COURANCES	Ecole primaire (RPI) ⁷	2
	DANNEMOIS	Ecole élémentaire (RPI) ⁶	2
	MAISSE	Ecole maternelle Pomme de Pin	4
		Ecole élémentaire La Girafe	8
	MILLY-LA-FORET	Ecole maternelle La Fontaine	5
		Ecole élémentaire J. Daubié	6
Ecole élémentaire J. Cocteau		6	
PRUNAY s/ESSONNE	Ecole élémentaire (RPI) ⁵	2	
77	LE VAUDOUE	Ecole primaire	2
	NOISY s/ECOLE	Ecole maternelle La Licorne	3
		Ecole élémentaire R. Cassin	4
HORS SYNDICAT	GIRONVILLE	Ecole Maternelle (RPI) ⁵	3
		16 ECOLES	62 PROJETS

⁶ Regroupement pédagogique intercommunal : BOIGNEVILLE – BUNO-BONNEVAUX - PRUNAY s/ESSONNE – GIRONVILLE

⁷ Regroupement pédagogique intercommunal : COURANCES - DANNEMOIS

Les projets

Chaque année, des projets, rédigés par les enseignants des écoles, en concertation avec les intervenants, sont présentés à l'Inspecteur de l'Education Nationale, et validés. Ils couvrent des périodes d'une demi-année (Octobre/Février ou Février/Juin) ou d'une année entière, selon la demande.

En voici la typologie générale :

- Chant
Opéra pour enfants (P. CHATEL, I. ABOULKER, J. JOUBERT...) : Spectacle musical contenant chants, théâtre, danses et scénographies,
Projets thématiques (Cinéma, Voyage à travers le monde, Ecologie, Citoyenneté...) : construction d'un répertoire autour d'une thématique liée au projet d'école,
Mise en musique d'un album (maternelles),
Chorale, répertoire varié, sans thématique particulière,
- Percussions : travail d'orchestre sur répertoires d'Afrique de l'Ouest et des Caraïbes,
- Danse : travail allant, selon les âges, de l'éveil corporel à la création chorégraphique,
- Théâtre : travail axé sur la prise de parole, allant, là aussi selon les âges, de l'improvisation sur des situations au travail de textes.

Tous ces projets à vertu essentiellement pédagogique, développent des valeurs fortes telles le respect, l'écoute, l'entraide...

Ils peuvent, ou non, faire l'objet d'une restitution finale, lors du spectacle de l'école, ce qui est souvent demandé. Néanmoins, par leur teneur, ils se suffisent à eux-mêmes.

1.2.2. Autres projets scolaires – Secondaire

Plus informels et ponctuels sont les projets qui font intervenir des classes du Collège J. ROSTAND de Milly la Forêt. Il n'est pas rare, en effet, de les faire participer à une manifestation du Conservatoire (projet fédérateur, fête de la musique...).

6^e musique

Un dispositif a été expérimenté durant deux années, proposant des ateliers-découverte à une classe de 6^{ème}. En coordination avec les professeurs d'enseignement musical du Collège, des intervenants du Conservatoire ont fait découvrir, par la pratique collective, les très nombreuses richesses de cet art.

Trois modules différents et complémentaires s'enchaînent au fil de l'année, à raison d'une heure et demie par semaine, dans l'emploi du temps de l'élève :

- Ensemble vocal, pour apprendre la maîtrise du souffle, le placement de la voix, pour aborder des chants polyphoniques et découvrir différents styles
- Ensemble de percussions, pour apprendre à jouer en orchestre sur des polyrythmies africaines, en développant la rigueur d'un travail en commun, en interdépendance.
- Atelier danse, pour apprendre à vivre la musique avec le corps entier, s'exprimer par le geste en s'imprégnant de l'énergie des musiques du monde.

1.3. Dispositif d'accueil multigénérationnel

Outre son action hors-les-murs en direction de la population, le Conservatoire se veut un lieu d'accueil, qui rassemble dans son enceinte, et qui est ouvert à tous, sans distinction.

Son dispositif d'accueil pour tous âges (à partir de 3/4 ans) permet de répondre à chaque demande, et de proposer à tous un parcours personnalisé.

Par ailleurs, son système d'orientation des petits élèves permet chaque année de développer des classes auparavant peu fournies et ainsi d'équilibrer les effectifs.

Pour chaque âge, le Conservatoire répond à la demande par une proposition appropriée, tenant compte des besoins de l'élève :

Maternelle (~3/5 ans)

Eveil musical et corporel

Cours d'une heure avec deux professeurs (un professeur de musique, et un de danse),

Cursus de 1 ou 3 ans selon l'âge auquel l'enfant commence.

→ Orientation en Fin de Grande Section

Elémentaire (~6/10 ans)

Formation initiale

Une année de FM avec chœur inclus, et participation à un atelier collectif (Maîtrise, Human Beat Box ou Percussions).

→ Orientation après cette année

Collège et Lycée (~11/17 ans)

Formation Initiale Grands Débutants

FM avec chœur inclus et participation à un atelier collectif (Maîtrise, Human Beat Box ou Percussions africaines).

Possibilité de commencer directement un instrument.

Adultes (18 ans et +)

Parcours adulte

Formation Musicale Adultes,

Chœurs (chœur mixte, chœur de femmes), Batucada,

Orchestres, ateliers et ensembles pour les amateurs pratiquant déjà la musique.

Instrument.

Dispositif d'orientation en quatre temps (pour les enfants issus d'éveil GS ou de formation initiale CP CE CM) :

- Présentation de tous les instruments enseignés, généralement effectuée lors de séances d'orchestre de 1er cycle, plus adaptées et parlantes pour un jeune public (GS/CP d'une part, et CE/CM d'autre part),
- En fin d'année, formulation par l'enfant de 3 choix d'instruments,
- Lors de la rentrée suivante, il suivra un cours individuel de 20 minutes pour chaque instrument choisi,
- Son choix définitif sera effectué à l'issue de ces séances et validé par la direction et le corps enseignant. Il pourra alors débiter un cursus.

Les enfants issus du cursus d'éveil (GS) commencent donc, s'ils le souhaitent (et si leur maturité et leur dextérité le permettent) l'instrument dès le CP. Cette première année d'instrument tiendra compte de leurs capacités, et l'apprentissage se fera exclusivement par oralité.

2. Un établissement d'enseignement spécialisé de qualité

Précisons ici les principes fondateurs de la pédagogie du Conservatoire des Deux Vallées.

▪ Un cursus diplômant organisé en cycles

Ce système confère beaucoup de souplesse dans l'évolution de l'élève.

Selon le Schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement initial de la musique (Avril 2008) : « *L'organisation en cycles repose sur une expérience maintenant confirmée par les établissements. Un cycle est une période, généralement pluriannuelle, qui permet la réalisation d'un certain nombre d'objectifs de formation que l'on a préalablement définis ; ces objectifs concourent à l'acquisition de compétences dont on peut constater la cohérence à l'issue de la période établie.* »

Le cursus se déroule ainsi :

Cycle d'éveil (facultatif)

Approche sensorielle et corporelle, développement du schéma corporel, gestion de l'espace, respect de l'autre, éveil de l'écoute musicale, de l'oreille, découverte des instruments.

Cycle initial et premier cycle

Approche sensorielle et corporelle, développement de la curiosité et construction de la motivation. Mise en œuvre des bases de la pratique individuelle et collective, accompagnée de repères d'écoute, du vocabulaire et des connaissances adaptés à l'âge des élèves.

Deuxième cycle (→ obtention du Brevet d'Etudes Musicales)

Consolidation des savoirs et des techniques. Atteinte progressive d'une relative autonomie. Appropriation de langages musicaux et des repères culturels attachés.

Troisième cycle amateur (→ obtention du Certificat d'Etudes Musicales)

Réelle autonomie dans son projet artistique personnel. Pleine intégration dans le champ de la pratique musicale en amateur. Prise de responsabilités dans ses choix.

- **La formation musicale, comme centre de l'apprentissage, qui agrège toutes les autres disciplines.**

C'est elle qui fixe les acquisitions de chaque niveau et la progression. Les professeurs d'instruments doivent se conformer à ces prescriptions (en les adaptant aux spécificités instrumentales).

- **L'oralité est utilisée très tôt comme moyen de transmission, développant l'oreille et la mémoire.**

L'oralité s'avère un bon moyen pédagogique pour des élèves débutants, mais également pour les plus avancés, cultivant leur écoute et leur ouverture d'esprit.

- **Les pratiques collectives sont particulièrement valorisées et préconisées dès le plus jeune âge et à tous les niveaux.**

De nombreux ensembles, ateliers, orchestres et chœurs sont proposés afin que chacun puisse s'épanouir dans un collectif adapté à son niveau et à ses aspirations.

- **La Voix et la culture du chœur.**

La voix et le chant choral forment un des piliers essentiels de l'enseignement au Conservatoire. Le chant est présent à chaque étape du développement de l'élève.

- **La culture musicale.**

Il est important de transmettre également une dimension culturelle à l'enseignement artistique. Former des musiciens qui comprennent et savent parler de leur art, qui savent analyser, faire des choix d'interprétation et placer les œuvres dans leur contexte, sont des enjeux majeurs.

- **Toutes les esthétiques sont valorisées.**

L'ouverture de l'esprit du musicien à toutes les cultures et esthétiques musicales est essentielle. Tous les élèves, quels que soient leur domaine d'études et leurs attirances participent aux concerts de musique ancienne ou classique, de jazz ou de musiques actuelles...

2.1. Le cursus

2.1.1. L'éveil musical et corporel

Le cours d'éveil s'adresse aux enfants de moyenne et grande sections de maternelle (exceptionnellement de petite section).

Il propose une découverte du monde sonore. Ce cours permet de développer la sensibilité, la curiosité, l'expression et l'imaginaire des enfants, et de favoriser leur créativité par diverses activités. Basé sur le chant, les jeux vocaux, l'expression corporelle, la pratique de petits instruments, les jeux d'écoute, l'éveil musical et corporel est encadré par deux professeurs spécialisés (un professeur de formation musicale, un de danse).

En fin de dernière année, est organisée une présentation des différents instruments, qui permettra à l'enfant de faire son choix pour la suite de son parcours musical.

2.1.2. La Formation Initiale

Les enfants d'école élémentaire (CP, CE et CM) débutent leur apprentissage musical par une année de découverte en cours collectif. Lors de cette année d'initiation musicale, l'apprentissage essentiellement oral favorise le développement de l'écoute, de la créativité et de l'expression musicale. Certaines notions musicales élémentaires et fondamentales (pulsation, rythmes, hauteur, nom des notes, intensités...) sont abordées au moyen de chansons variées et appropriées.

Trois ateliers complémentaires sont proposés à ce niveau, car ils ne nécessitent aucune connaissance préalable de formation musicale :

Atelier de percussions d'Afrique ou des Caraïbes

Atelier Humain Beatbox

Chœur d'enfant - Maîtrise

Au terme de cette première année, et après présentation des instruments enseignés au Conservatoire, les élèves seront à même de choisir leur voie pour la suite de ses études.

2.1.3. La Formation Musicale – Formation de Musiciens

La pédagogie vivante et cohérente, autour d'une Formation Musicale dynamique, est particulièrement structurante pour tout le Conservatoire. Le chant choral comme socle identitaire y est systématiquement inclus pour tous. Il contribue à l'édification des jeunes musiciens en devenir, et, constitue bien souvent leur première expérience de pratique musicale collective. La Formation Musicale se caractérise par une approche sensible et vivante de la musique.

Elle fixe les objectifs et acquisitions de chaque cycle, y compris pour les cours individuels. La pratique instrumentale et/ou vocale n'est donc pas considérée isolément, comme une fin en soi, mais se rattache à une pédagogie globale, cohérente et complète.

Une place importante est réservée à l'oralité, la mémorisation, la créativité, l'improvisation, autant de composantes permettant d'aborder toutes les musiques (notamment les musiques de tradition populaire). Réconcilier oralité et écrit, musique traditionnelle et musique savante, les considérer comme complémentaires sont des préoccupations de tous les instants.

A cet effet, sont organisés, environ toutes les trois semaines, des ateliers complémentaires au sein des cours de Formation Musicale, en rapport avec le programme de chaque niveau. Ces séances font appel à des pédagogues extérieurs ou de l'établissement :

- Début de C1 – Autour des chants et danses traditionnelles
- Fin de C1 – Percussions – travail rythmique
- Début de C2 – Répertoire traditionnel – Travail mélodique et harmonique
- Fin de C2/C3 – Culture musicale – Ecoute et analyse auditive

Cette programmation peut varier selon les années.

La culture musicale est particulièrement valorisée et présente à tous les niveaux d'enseignement.

2.1.4. La formation instrumentale

L'apprentissage instrumental est concomitant à celui de la Formation Musicale. Il suit la progression de cette dernière. Les professeurs d'instruments doivent en utiliser le vocabulaire afin que l'enseignement soit cohérent. En première année, le travail par oralité permet à l'enfant de se concentrer sur acquisition de la technique. L'oralité, nous l'avons déjà vu, développe également l'oreille et la mémoire.

Le choix instrumental est le suivant :

Vents

Flûte à bec – Flûte traversière – Clarinette – Saxophone
Trompette – Cor – Trombone – Euphonium

Cordes

Violon – Alto – Violoncelle – Contrebasse – Viole de Gambe
Guitare – Guitare basse

Autres

Piano - Batterie

2.1.5. Le pôle voix

La Voix est au cœur de la pédagogie du Conservatoire. Instrument naturel, dont chacun est pourvu, elle est particulièrement cultivée dès l'éveil, puis en Formation Musicale, ce, durant tout le parcours des enfants.

Le cadre du chœur permet de travailler avec le même sérieux et la même qualité toute forme de chant (chant classique, chant traditionnel, variété, rock, jazz...), et d'exploiter les richesses de tous les styles musicaux comme éléments d'une culture très large,

Le pôle voix est donc central dans la production du Conservatoire et propose des projets d'envergure mêlant voix solistes, ensembles vocaux, chœurs, ensemble instrumentaux, orchestres et art dramatique.

La voix peut également faire l'objet d'un cursus d'études à part entière (Cursus de Chant Lyrique). Les Adultes, notamment les membres des chœurs, peuvent aussi suivre des cours de technique vocale.

2.1.6. Le système d'évaluation des élèves

Le suivi des élèves est primordial, il permet d'avoir une idée précise sur leur progression.

Formation Musicale : les élèves sont soumis à deux évaluations dans l'année, l'une en janvier, l'autre en juin. Elles portent sur les acquisitions de la période écoulée, et font l'objet d'un bulletin rempli par le professeur.

Formation Instrumentale : un bulletin est rempli par le professeur chaque année en février. Il récapitule les objectifs du travail de l'année et évalue l'avancement. Il récapitule également les ateliers suivis par l'élève, les morceaux travaillés, ainsi que ses prestations en auditions/concerts.

Des tests/examens sont organisés chaque année en mai, auxquels les élèves sont présentés tous les deux ans environ. Ce sont des passages de milieu et de fin de cycle. Ils leurs permettent éventuellement d'augmenter leur temps de cours individuel.

Ces épreuves comprennent deux volets :

Une audition, au cours de laquelle l'élève joue deux morceaux de styles différents,

Un examen technique très complet comprenant un déchiffrage, un morceau préparé en autonomie, une épreuve d'oralité, et pour les plus avancés un devoir d'analyse. Le tout étant adapté aux différents niveaux. Le déchiffrage, en particulier, repose toujours sur des acquisitions définies par la Formation Musicale.

Exception est faite pour le Certificat d'Etudes Musicales, dont l'épreuve unique est un récital retraçant tout le parcours de l'élève.

2.1.7. Adultes amateurs et parcours allégé

Les adultes amateurs sont exemptés d'évaluations, et de fait, considérés hors cursus. Ils sont, nous l'avons vu page 39, les bienvenus et se voient proposé un parcours adapté. Leur participation à un chœur ou un ensemble (s'ils en ont le niveau) est fortement souhaitée.

Les adolescents lycéens, dont le temps à consacrer à la musique est limité par les études, peuvent demander une dérogation particulière, afin d'être dispensés de Formation Musicale et d'examens. Ils doivent néanmoins justifier d'une pratique collective et participer à la vie de l'établissement (concerts, auditions...)

2.2. Les pratiques collectives

2.2.1. Les ensembles

La plupart des classes instrumentales proposent, de façon régulière ou ponctuelle, un cours d'ensemble. Ce sont des groupes constitués d'instruments semblables qui donnent la possibilité aux élèves d'une même classe de se côtoyer. Les ensembles homogènes de Flûtes à bec, traversières, clarinettes, saxophones, guitares, violons, violoncelles permettent d'aborder un répertoire spécifique qui existe pour chaque type d'instrument.

2.2.2. Les ateliers

Ce sont des groupes constitués de différents instruments susceptibles d'interpréter un style de musique précis. Si les trois premiers ne nécessitent aucun prérequis, les deux derniers s'adressent à des musiciens confirmés :

- Les ateliers de percussions d'Afrique ou des Caraïbes

Ce sont essentiellement des ensembles de Djembé ou d'autres tambours traditionnels. Le projet est l'apprentissage de polyrythmies de ces régions.

Il existe plusieurs niveaux : Débutants 1, Débutants 2, Confirmés, et, selon les années, Adultes.

- Atelier Batucada adultes

Il consiste dans l'apprentissage du répertoire traditionnel brésilien, joué sur les Surdos, Tamborims et cloches Agogô. La batucada se produit essentiellement lors de défilés festifs en plein air.

- Atelier Human Beatbox

Le Human Beatbox est une pratique née du mouvement hip-hop aux États-Unis. Le principe est d'imiter des instruments percussifs, des sons électroniques, mais aussi des instruments mélodiques, à l'aide de l'instrument vocal. Cet atelier a été créé au sein du Conservatoire afin de travailler le rythme, la diction, la coordination, la dissociation et le chant.

Il existe actuellement deux niveaux : Débutants et confirmés.

- Ateliers de musiques actuelles

Les musiques actuelles regroupent tous styles de musiques ayant recours à l'amplification. C'est une musique de tradition essentiellement orale, teintée de rythmes, d'énergie et de groove. Les ateliers de musiques actuelles sont ouverts à tous les instruments. Les élèves y apprennent à monter un répertoire qu'ils présenteront lors de prestations diverses.

Il existe trois ateliers de niveaux différents.

- Atelier jazz

Cet ensemble réunit grands élèves et adultes amateurs, autour du répertoire des grands standards du jazz (D. Ellington, C. Basie...). Il peut également faire quelques incursions dans des styles plus rocks ou latins. Il allie mise en place rythmique rigoureuse, phrasé homogène et travail d'improvisation systématique pour tous les participants.

L'atelier jazz comprend de nombreux instruments à vent (saxophones, clarinettes, flûte traversière, trompettes), et une section rythmique (clavier, guitare, basse, percussions, batterie).

2.2.3. Les orchestres

Les différents ensembles orchestraux réunissent par niveau des élèves des différentes classes d'instruments :

- Ensemble orchestre C1 : Elèves de 2e moitié de cycle 1
- Ensemble orchestre C2 : Elèves de cycle 2 et adultes

Ces deux premiers ensembles réunissent potentiellement des élèves de Flûte à bec, Flûte traversière, Clarinette, Saxophone, Trompette, Percussions, Violon, Alto, Violoncelle.

- Orchestre à cordes C3 : Elèves les plus avancés, dont certains sont déjà diplômés.

Le répertoire de ces trois orchestres est très varié. Il est souvent en lien avec les grands projets de l'établissement.

- Ensemble de musique ancienne : Seul orchestre à répertoire ciblé, il regroupe Flûtes à bec, violons, violes de gambes et clavecin.

2.2.4. Les chœurs

Quatre chœurs spécialisés permettent aux élèves jeunes et aux adultes d'aborder un répertoire polyphonique. Ils présentent chacun leurs spécificités :

- Chœur d'enfants – Maîtrise

La maîtrise (chœur d'enfants spécialisé) permet aux élèves de 6 à 14 ans de découvrir de manière approfondie la pratique chorale. En canon, en polyphonie, ou même en soliste, c'est grâce à l'écoute des autres que l'enfant trouve sa place dans un groupe où le travail vocal prend une place importante. Ce chœur lui fait par ailleurs découvrir un répertoire riche et varié, allant de la musique ancienne aux musiques du monde, en passant par la création contemporaine.

- Jeune Chœur des 2 Vallées

Créé en 2016, le Jeune Chœur est composé de grands élèves du Conservatoire souhaitant prolonger leur aventure collective de chant choral. Il est également ouvert à tout jeune extérieur motivé, sur audition. Les séances valorisent tout autant travail de technique vocale qu'approfondissement musical, historique et théorique des œuvres étudiées durant l'année. Ce Chœur a vocation à se produire seul ou accompagné par un orchestre du Conservatoire. Il peut ainsi aborder à la fois les polyphonies a capella, du Madrigal aux Lieder, que de plus grandes œuvres du répertoire sacré ou lyrique.

- Chœur de femmes Saravah

Ce chœur à voix égales propose un univers musical allant du chant grégorien aux polyphonies modernes. Seul prérequis pour intégrer un groupe vivant et investi : une bonne humeur communicative et le goût de la découverte musicale. Les répétitions hebdomadaires sont le lieu d'un travail appliqué, et surtout de partage et d'entraide.

- Chœur mixte Allegrio

Composé de chanteurs amateurs motivés, débutant ou initiés, le Chœur Allegrio propose, dans ses répétitions hebdomadaires, de partager des moments uniques de travail musical et de bonne humeur vocale. Il s'adresse à toute personne ayant soif d'apprendre et de progresser dans sa pratique du chant même naissante. Son répertoire s'étend de la musique vocale de la Renaissance à nos jours.

2.2.5. Le théâtre

Le Conservatoire a toujours souhaité diversifier ses enseignements. En créant, en 2018, les ateliers d'art dramatique, il entendait s'ouvrir à un mode d'expression orale en parfaite complémentarité avec l'apprentissage musical. Ces ateliers s'adressent à tout élève déjà inscrit en cursus musical, souhaitant enrichir son savoir-faire d'une expérience théâtrale particulièrement bénéfique. Il est également ouvert à tout nouvel élève ne désirant suivre que cette seule discipline. Selon les années et la demande, quatre cours, par tranches d'âge (7/8, 9/10, adolescents et adultes), peuvent être créés.

Les séances d'initiation à l'art dramatique sont essentiellement axées sur des mises en situation très diverses des élèves-acteurs. Il s'agit en particulier, à partir de quelques consignes brèves, de susciter chez eux une imagination spontanée et une réactivité. En réponse à de simples directives (modes de jeu basés, par exemple, sur des verbes d'actions - émouvoir, faire peur, rendre heureux...), ils improvisent, seuls ou à plusieurs, sur des situations concrètes. Ce travail les amène progressivement à être en capacité d'incarner pleinement une histoire, et à la faire évoluer. Le jeu improvisé à plusieurs nécessite une écoute accrue des autres, et une faculté d'imagination importante.

Au préalable, des exercices d'ouverture corporelle, de respiration et de diction-articulation viennent préparer ce travail, mettant les élèves en condition. Des jeux masqués ou avec marionnettes, permettent aux plus jeunes ou aux plus timorés d'entrer dans l'apprentissage, et de prendre peu à peu confiance en eux. Pour les plus avancés et les plus âgés, le travail sur texte est envisagé selon les mêmes principes.

3. Un lieu d'accueil pour les publics « empêchés »

Le Conservatoire des Deux Vallées a toujours été pensé et voulu comme un lieu de vie pour tous, sans exclusion. Par sa pédagogie fondée sur la pratique du chœur pour tous et par tous, il forge un lien social très fort entre des élèves de toutes générations et d'horizons très divers.

C'est dans cet esprit qu'il a mis en place un pôle d'accueil de personnes en situation de handicap. Ce dispositif intitulé « Unis par la musique » est destiné à de jeunes trisomiques et autistes.

3.1. L'Atelier « Unis par la Musique »

L'Atelier Unis par la Musique a été créé en janvier 2011 sous l'impulsion d'Annie COUTURE, alors directrice pédagogique du Conservatoire, avec le soutien du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Milly-la-Forêt. Il a pour principal objectif d'offrir à des enfants et de jeunes adultes en situation de handicap mental (trisomiques et autistes), la possibilité de s'inscrire, s'exprimer et s'épanouir au sein d'un groupe, autour d'une activité commune, dans le cursus ordinaire du Conservatoire.

L'Atelier est animé, dès l'origine par Guilhem WORMS, chanteur lyrique, et Clément DESSERTINE, psychologue et chanteur. Ce tandem complémentaire permet une double approche dans le travail proposé et les réponses apportées aux participants. Ils sont rejoints, en 2014, par Frédéric MALMASSON, nouveau directeur adjoint du Conservatoire. A la rentrée 2017, après le départ des deux premiers professeurs, l'Atelier bénéficie de l'arrivée de Johanna MANTEAUX, musicothérapeute et chanteuse, qui lui insuffle un élan nouveau.

Les élèves de l'Atelier Unis par la Musique doivent se trouver en confiance au sein du Conservatoire. Ils s'y sentent chez eux, à l'instar de tout autre élève. Les uns et les autres s'y croisent, s'y côtoient, travaillent ensemble, échangent, partagent des expériences, des moments forts. De nombreuses occasions sont offertes pour faire accompagner le groupe par des ensembles instrumentaux (Orchestre, Ensemble de Musique Ancienne, Petits Ensembles divers). Cette démarche unificatrice trouve son aboutissement dans les concerts, événements fédérateurs, reliant toutes les forces vives de l'établissement (tous niveaux, tous âges, instrumentistes, chanteurs...).

Le parcours se décline ainsi :

- Le cours collectif

Il offre la possibilité aux élèves d'accéder à la musique dans le cadre d'une pratique collective. Les principaux éléments d'apprentissage sont le chant, sous toutes ses formes (soliste, chœur, human beat-box), et esthétiques (mélodies traditionnelles, chansons actuelles françaises ou étrangères, morceaux classiques...). Les chansons sont mimées ou mises en espace, travail précis de coordination des gestes, de mémorisation et d'appropriation des textes.

- Le cours individuel

Les élèves qui le souhaitent peuvent pratiquer un instrument, dans le cadre de cours hebdomadaires, avec des professeurs volontaires du Conservatoire (aujourd'hui sont pratiqués piano et percussions). La proposition pourrait être élargie, même si la pratique en serait plus délicate.

Les instruments peuvent être intégrés progressivement et ponctuellement à l'atelier collectif.

- Les stages

Aux cours hebdomadaires s'ajoutent régulièrement des journées de stages. Ces séances, par l'intervention de divers artistes et pédagogues extérieurs, font découvrir des arts et des moyens d'expression nouveaux, qui viennent compléter le travail ordinaire.

Depuis les débuts, chant et danse ont toujours été intimement mêlés, grâce en particulier à l'intervention, en 2014, d'Anne COUDREAU, danseuse. Cette première expérience a permis de mobiliser les corps parfois souffrant des jeunes, et de travailler autour de la conscience du mouvement. Le résultat peut être visionné sur le film réalisé par Fred SOUPA, vidéaste missionné par le Conseil Départemental de l'Essonne dans le cadre du CLEA (2014). Celui-ci a proposé à l'Atelier une très belle expérience de tournage vidéo.

Une nouvelle action sur le geste et le mouvement a été menée, en 2017, par Raphaël COTTIN, danseur et chorégraphe.

Par ailleurs, un travail autour de la mise en scène a été conduit, en 2015 et 2018, par Xavier BRIERE, acteur, metteur en scène et Directeur de l'Ecole Départementale de Théâtre, afin d'enrichir et de mettre davantage en forme le spectacle. Ce travail a également permis aux jeunes d'accéder à une nouvelle dimension dans la mise en jeu et en mouvement de leur corps. Des séances d'improvisation de saynètes ont encore enrichi cette démarche.

Enfin, une nouvelle piste a été explorée depuis 2018 avec la venue à plusieurs reprises de Monica RODRIGUEZ DURAN, Art-thérapeute et plasticienne, qui a mis en perspective arts graphiques et musique.

3.2. Partenariat avec l'IME d'Etampes

Ce secteur va trouver un nouvel élan avec une convention de partenariat signée en novembre 2022 avec l'IME *La Feuilleraie* d'Etampes.

Elle propose des séances communes entre :

- Un atelier Musique de l'IME
- L'atelier Unis par la Musique du Conservatoire
- Un groupe de Formation Musicale du Conservatoire

Le tout est encadré par deux éducateurs spécialisés de l'IME et deux professeurs du Conservatoire

Outre le bienfait de la rencontre et des échanges entre ces différentes entités, l'objectif est de travailler ensemble sur la construction d'un répertoire.

- 9 séances communes de travail d'octobre à juin
- 2 ou 3 restitutions sont prévues

Un bilan sera fait début juillet afin d'évaluer les résultats de ce travail, et juger de la pertinence d'un renouvellement de l'expérience.

3.3. L'Atelier « Séniors »

Dans le but de rendre la culture et l'enseignement artistique accessibles au plus grand nombre, l'atelier seniors propose un contenu qui dépasse néanmoins largement la seule dimension musicale. Ces séances, dispensées par un professeur spécialisé, se veulent un espace de stimulation des capacités cognitives, qui se détériorent au fil des années, grâce à l'apprentissage d'un répertoire adapté, et à la réalisation d'exercices spécifiques.

Les fonctions psychomotrices sont également travaillées à différents niveaux : un exercice corporel stimulant les capacités motrices, et une pédagogie ludique tendant à éveiller la prise de plaisir. Les personnes sont ainsi placées dans une dynamique de bien-être.

De plus, il s'agit de proposer un temps où le tissage de lien social prend toute son importance, pour rompre avec un isolement, dont souffrent de nombreuses personnes âgées. L'appartenance à un groupe répond entièrement à cette problématique.

Ce dispositif est, pour finir, pleinement inclusif : les projets de l'établissement permettront aux élèves seniors de travailler aux côtés des autres élèves plus jeunes du Conservatoire, et ainsi partager des moments d'une richesse tant artistique qu'humaine.

En 2019, une convention a été signée avec la MARPA (Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées) garantissant une stabilité au dispositif et un nombre minimum de participants aux séances hebdomadaires.

4. Un lieu de production artistique

4.1. La saison artistique

Le calendrier est chaque année dense et varié. Par la diversité des formats de manifestations, il entend faire une place à toutes les composantes du Conservatoire, et à toutes les esthétiques.

Des petites auditions aux grands concerts, chacun doit y trouver sa place.

En moyenne, l'année offre la possibilité d'organiser une vingtaine de manifestations.

4.1.1. Des projets d'envergure

Projet transversal annuel

A chaque rentrée une thématique de travail est choisie et définie pour servir de fil conducteur à l'année entière. Elle servira de support pédagogique, sera déclinée de toutes les façons possibles et donnera lieu à diverses manifestations tout au long de la saison (auditions, concerts de grands élèves, concert des professeurs, conférences...)

Rappel des thématiques des dernières années :

- 2014/2015 Le Jazz
- 2015/2016 La Renaissance
- 2016/2017 L'Opéra
- 2017/2018 Musique et Peinture
- 2018/2019 Tour du Monde
- 2019/2020 Musique et Cinéma
- 2020/2021 Europe centrale, Europe de l'est
- 2021/2022 La chanson
- 2022/2023 Molière

Le projet se termine généralement par un grand concert de restitution, où se mêleront toutes les classes, les ensembles, les chœurs, l'éveil, le théâtre...

4.1.2. Autres projets récurrents

Parmi les autres manifestations d'ampleur citons :

- Les concerts de musiques actuelles
- Les concerts du département jazz
- Les concerts des professeurs
- Les concerts des grands élèves (C2 – C3)
- Les concerts chœurs et orchestres
- La Fête de la Musique
- Les représentations théâtrales (avec ou sans musique)

4.1.3. Festivals

- Le Festival Les Zarmoniques, créé en 2009, est organisé chaque année par l'A.P.E.C. des Deux Vallées, et a fêté sa 13e édition (en novembre 2022). Il a pour objectif de promouvoir le chant choral, en invitant de nombreux chœurs de la région à se produire.
- Les Rencontres de Musiques actuelles, créées il y a plus de 10 ans, ont été relancées en 2017, après une longue interruption. Organisé par le Conservatoire sur une journée, place de la mairie de Maisse, ce mini-festival a permis, au fil de ans, d'inviter de nombreux groupes issus d'établissements voisins.
- Le Festival « Musique, on tourne ! » en 2019/2020. La série de manifestations autour du cinéma comprenait, à l'origine 4 ciné-concerts (dont un en plein air), 3 autres concerts, une conférence et une audition. Un projet de très grande envergure qui fut malheureusement tronqué en raison de la pandémie.

4.2. Communication

Afin de rendre l'action du Conservatoire visible, la communication exploite une multitude de supports (affiches, articles, site internet, réseaux sociaux...)

4.2.1. Logo – Affiches – Programmes – Flyers

Une communication de qualité est indispensable pour passer l'information et cultiver une image dynamique de l'établissement.

Un logo reconnaissable, une charte graphique bien définie, cohérente et renouvelée chaque année confèrent une unité dans la communication (flyers de rentrée, saison musicale...)

Les flyers de rentrée et autres tracts, ainsi que les affiches adoptent, chaque année une mise en page unique et entièrement nouvelle. Ils sont distribués en septembre dans toutes les écoles du territoire, dans les mairies et autres lieux d'information.

4.2.2. Site internet

Créé en 2017, et remanié en 2020, ce site propose

- L'annonce des manifestations à venir (avec l'affiche et plus tard le programme et un retour photographique sur l'évènement),
- Un descriptif de l'offre pédagogique du Conservatoire (les cours individuels et collectifs y sont détaillés),
- Un historique de la structure,
- Des liens et des informations pratiques.

Il est régulièrement entretenu pour rester en phase avec l'actualité.

4.2.3. Réseaux sociaux

Ouverte en 2022, une page Facebook relaie également les annonces de concerts et des liens vers les retours photographiques. Il permet de faire passer les informations au-delà des seuls habitués, et de toucher un public plus large.

TROISIEME PARTIE

PERSPECTIVES D'EVOLUTION

En cette période très incertaine économiquement, il est nécessaire de se projeter dans le futur et trouver des nouveaux axes de progression afin de ne pas rester immobile.

Quatre axes de développement et de progression ont été retenus pour cette période de trois années. Elles sont complémentaires et imbriquées. Elles répondent aux orientations politiques définies par le Conseil Départemental de l'Essonne et le schéma départemental de l'enseignement artistique :

- AXE n°1 : Améliorer l'offre culturelle de proximité en rendant le Conservatoire plus visible et plus accessible sur tout le territoire.
- AXE n°2 : Développer des thématiques de projets en lien avec le patrimoine culturel local, et avec des partenaires locaux.
- AXE n°3 : Multiplier les actions d'Education Artistique et Culturelle (EAC) hors les murs, tout en affermissant la qualité de l'enseignement spécialisé.
- AXE n°4 : Améliorer encore l'accueil de tous au sein du Conservatoire, notamment en menant des actions en direction de publics empêchés.

Ces différents axes sont développés ci-dessous, et déclinés en 14 fiches-projets.

La mise en œuvre de ces pistes de travail sera échelonnée au cours des trois années prochaines. Un bilan sera fait chaque année pour en évaluer l'avancée.

1. AXE n°1 – Améliorer l’offre culturelle de proximité en rendant le Conservatoire plus visible et plus accessible sur tout le territoire.

1.1. Accroître le rayonnement et la visibilité du Conservatoire sur le territoire

1.1.1. Projet n°1 : Augmenter et diversifier les lieux de diffusion

Se produire sur tout le territoire (au moins une fois dans chaque commune sur une période de deux ans) est un engagement important. Cela permet de rendre le Conservatoire visible sur chaque commune du syndicat de musique. Les communes ne sont pas toutes dotées de lieux capables de recevoir un événement culturel. Au Conservatoire donc d’adapter son offre à la capacité d’accueil des villages les plus modestes.

Parmi les lieux appropriés (voir le paragraphe consacré, page 33), citons les treize églises du territoire, dans lesquelles des concerts sont assez régulièrement donnés. Il existe également huit salles de toutes tailles, allant de la salle polyvalente à l’espace culturel (avec scène et régie), et plusieurs autres lieux exploités de façon plus sporadique (Maison Cocteau à Milly la Forêt, et d’autres lieux de plein air, utilisés plutôt en mai et juin).

Trouver de nouveaux lieux de diffusion (Collège, Maisons de retraite, Etablissement spécialisés, plein air...). Exploiter des « lieux insolites ».

Exemple : Les auditions multi-instrumentales de fin de période, données d’ordinaire dans l’enceinte du Conservatoire, peuvent être ponctuellement délocalisées (cela a déjà été le cas, notamment à la MARPA de Milly-la-Forêt). Mais cela présente quelques inconvénients (disponibilité des professeurs, transport de matériel (éventuellement un piano), horaires du lieu d’accueil à respecter...).

1.1.2. Projet n°2 : Varier les formats et le contenu des manifestations

Du grand concert à gros effectif à la prestation informelle d’un petit ensemble, tous les formats doivent être expérimentés. Beaucoup l’ont déjà été. Chaque format nouveau peut attirer potentiellement un nouveau public. Format de concert unique ou périodique (de type rendez-vous, série thématique ou festival), la diversification est essentielle.

Une série de concerts, identifiable comme telle donne des gages de sérieux et confère une certaine unité à la programmation, même dans la diversité.

De plus, cela découle d’une vraie réflexion et d’une bonne concertation de l’équipe pédagogique.

Exemple : Le Festival « Musique, on tourne ! », malheureusement tronqué au cours de l’année 2019/2020, proposait à l’origine 4 concerts, une audition, une conférence et 3 ciné-concerts.

Des projets comme celui-ci sont porteurs et particulièrement valorisants pour l’image du Conservatoire.

La programmation doit être la plus variée possible.

Elle doit permettre de mettre en valeur tous les départements du Conservatoire, et en refléter tous les enseignements. Tous les styles de musique doivent être abordés, et mis à l'honneur. Une saison de concerts équilibrée doit présenter toutes les activités de l'établissement et toutes les esthétiques (musique ancienne, classique, contemporaine, traditionnelle, le jazz et les musiques actuelles).

1.2. Augmenter l'attractivité du Conservatoire

1.2.1. Projet n°3 : Trouver de nouveaux médias de communication

Rendre l'action du Conservatoire encore plus visible sur une multitude de supports (affiches, articles, site internet, réseaux sociaux...)

La communication est indispensable pour passer l'information et cultiver une image dynamique de l'établissement. Pour cela, tous les supports sont à exploiter.

Aujourd'hui, tous les concerts hors-les-murs font l'objet d'un affichage et d'un mailing, relayé par nos partenaires. L'annonce peut être trouvée également sur le site (entièrement reconstruit en 2020) et la page Facebook (créée en 2022) du Conservatoire. Par la suite, sont également placés sur le site, le programme et un retour photographique du concert.

De temps en temps, un article paraît sur le site ou le bulletin de la commune d'accueil.

Les concerts ne sont que très rarement annoncés ou relatés dans la presse locale. Un effort particulier pourrait être fait pour y palier.

1.2.2. Projet n°4 : Retravailler la tarification

Première étape de démocratisation : Une baisse considérable des tarifs des tranches A, B, C, D et E a été votée en juin 2022 par le Comité du Syndicat de Musique. L'éventail des tarifs présente désormais un facteur 5 entre le tarif le plus bas et le plus haut.

Cette décision s'est accompagnée d'une communication importante auprès des populations. Elle semble avoir déjà eu un résultat sur la rentrée 2022/2023.

On pourra aller plus encore plus loin dans cette direction. Une nouvelle étude sera à mener sur l'impact d'une diminution encore plus importante des tarifs pour les familles les plus défavorisées.

2. AXE n°2 – Développer des thématiques de projets en lien avec le patrimoine culturel local, et avec des partenaires locaux.

2.1. Projet n°5 : Exploiter davantage le patrimoine local

Afin que le Conservatoire s'inscrive réellement dans la vie des habitants de son territoire, il est nécessaire de mettre en place des actions en lien avec le patrimoine local.

Voici un panorama succinct de la chronologie historique et culturelle de Milly la Forêt et de ses environs :

- Centre druidique fondé en 285 av. J.C. Il existe toujours le Menhir de la Pierre Droite (ou Menhir du Paly), datant de cette époque.
- Dagobert 1er fut sacré à Milly la Forêt en 619.
- Wulfram naît à Milly la Forêt vers 650. Il est le fils de Vultbert, seigneur des Gatinois et officier de l'armée de Dagobert 1er. Il fut évêque de Sens et évangélisa la Frise. Auteur de miracles, il sera canonisé.
- Centre agricole et commerçant dès le Moyen Age – Lieu de passage
- Château de Milly (13e – 16e s.)
- Eglises des 13 communes (début de construction entre le 11e s. pour Dannemois, et le 15e s. pour Milly la Forêt)
- Château de Courances (17e s.)
- Lieu de villégiature pour les Parisiens (19e et 20e s.)
- Jean Cocteau (1889 – 1963) s'installe à Milly la Forêt en 1947. Il y achète une ancienne dépendance du château. Il y résidera 17 ans, d'abord occasionnellement, puis définitivement. Il y meurt le 11 octobre 1963, et repose dans la chapelle Saint Blaise des Simples, qu'il avait décorée.
- Christian Dior (1905 – 1957) achète en 1948 le moulin du Coudret où il passe de longues heures, tous les week-ends, à contempler la nature. Là seront invités des célébrités telles que Marlène Dietrich, Françoise Sagan ou Jean Cocteau.
- Milly la Forêt est la capitale des herbes aromatiques. Elle abrite le Conservatoire national des plantes à parfum, médicinales, aromatiques et industrielles, créé en 1987.
- La styliste et couturière Nina Ricci (1883 – 1970) est enterrée au cimetière de Courances.
- Le Cyclop de Jean Tinguely et Niki de Saint Phalle (construit entre 1969 et 1994). Les deux créateurs se sont attaché le concours de 12 autres artistes pour créer cette œuvre monumentale de 22,5 m de haut qui se trouve dans la forêt en bordure de la commune de Milly la Forêt.
- Le chanteur Claude François (1939 – 1978) a vécu et est enterré à Dannemois.

Cette considérable richesse patrimoniale offre beaucoup de pistes de travail pour l'élaboration de projets thématiques originaux en lien avec le territoire et pouvant potentiellement fédérer de nombreux acteurs locaux.

Certaines ont déjà été exploitées (en particulier la commémoration de Saint Wulfram en 2022), d'autres le seront dans un futur proche (Jean Cocteau en 2023). D'autres, enfin seront à l'étude dans les prochaines années.

2.2. Projet n°6 : Affermir les liens avec les partenaires locaux

Une liste importante des partenaires élaborée au fil des années est présentée en page 34. Elle n'est ni exhaustive, ni limitée. Elle sera encore, dans les années à venir augmentée et complétée.

Si le Conservatoire entretient des liens étroits, anciens et récurrents avec certains organismes institutionnels ou associatifs, il est toujours en recherche d'entités nouvelles capables d'enrichir par leur savoir et leur savoir-faire le contenu d'un projet.

Citons dans un futur proche des collaborations avec :

- L'IME *La Feuilleraie* d'Etampes
- Les classes d'art plastique du Collège J. ROSTAND de MILLY LA FORET
- Le service culturel de MILLY LA FORET pour les festivités J. COCTEAU
- L'Association « Musique au Fil de l'Arbre »

Et bien d'autres...

3. AXE n°3 – Multiplier les actions d’Education Artistique et Culturelle (EAC) hors les murs, tout en affermissant la qualité de l’enseignement spécialisé.

L’un des enjeux importants du Conservatoire est de concilier ses deux vocations premières, et de les rendre complémentaires. Il s’agit de mener, d’une part, des actions d’Education Artistique et Culturelle en direction de la population, afin de rendre la musique (la danse et le théâtre) accessible à tous – tel qu’il est inscrit dans la Charte de l’EAC de 2016 – tout en renforçant, d’autre part, la qualité, voire l’excellence de l’enseignement spécialisé pour les personnes qui le désirent.

3.1. Développement de l’éducation artistique et culturelle

Primaire

Il s’agit là d’une action phare menée depuis longtemps par le Conservatoire. Chaque année, ce sont entre 12 et 15 communes – soit 15/18 écoles, 60/65 classes, et donc quelques 1500 enfants – qui bénéficient de ce dispositif d’interventions. Le Conservatoire a constitué, au fil des années, un pôle d’intervenants (aujourd’hui quatre) se rendant chaque semaine dans les écoles maternelles et élémentaires de la plupart des communes du syndicat de musique (ou des communes voisines).

L’éventail de l’offre est, depuis septembre, très large :

- Musique / chant : projets allant de l’apprentissage de corpus thématiques de chansons adaptées aux différentes tranches d’âge, jusqu’à la constitution de groupes de rock avec apprentissage des divers instruments, pour les plus grands.
- Musique / percussions : travail en orchestre de percussions sur un répertoire traditionnel d’Afrique de l’Ouest ou des Caraïbes, avec apprentissage de chansons adaptées.
- Danse : De l’éveil corporel pour les plus jeunes au travail chorégraphique sur des thématiques définies.
- Théâtre : Ateliers allant du jeu d’improvisation à l’apprentissage de textes. Travail visant à libérer la prise de parole, et à acquérir confiance en soi.

3.1.1. Projet n°7 : Couvrir la totalité du territoire

Aujourd’hui deux communes ne reçoivent toujours pas d’interventions dans leurs écoles (soit 3 écoles). Deux autres communes entrent dans le dispositif de façon intermittente (1 année sur 2 ou sur 3), il s’agirait-là de les fidéliser davantage. La couverture totale du territoire nécessiterait une augmentation du volume horaire des intervenants en poste, ou l’embauche d’un professeur supplémentaire.

3.1.2. Projet n°8 : Créer des passerelles entre l'EAC et le Conservatoire

Il serait judicieux, à l'avenir, de créer davantage de passerelles et de transversalité avec les cours et ateliers du Conservatoire (1 ou 2 projets communs dans l'année serait un bon début), afin de mélanger les publics et faire entrer les enfants des écoles dans l'établissement et sa programmation.

Collège

Il serait bon de renouveler des actions entreprises avec le Collège Jean ROSTAND (déjà expérimentées avec succès en 2020/21 et 2021/22).

3.1.3. Projet n°9 : Création d'une classe orchestre

Cette idée est en gestation depuis 3 ans. Elle n'a toujours pas vu le jour.

L'objectif principal de ce projet est de fédérer 30 élèves d'une classe de 5^{ème} autour d'une aventure commune, par l'apprentissage de la musique.

Projet culturel aux innombrables vertus pédagogiques, il rassemblera des enfants, non musiciens, qui suivront durant trois années (5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}) deux heures de cours hebdomadaires dispensées par six professeurs du Conservatoire : Cours instrumental par pupitre (6 élèves), et séance en tutti (30 élèves réunis).

Cet orchestre d'harmonie comprendra :

- 6 flûtes traversières
- 6 clarinettes
- 6 saxophones altos
- 3 cornets à pistons
- 3 cors
- 3 trombones complets
- 3 euphoniums

Ce projet sera porté par trois partenaires principaux : Le Collège Jean ROSTAND de MILLY LA FORET, le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal des Deux Vallées et la Commune de MILLY LA FORET. Il s'attachera également les services d'un luthier.

Le problème majeur, qui a jusqu'ici entravé cette création, est d'ordre financier. Si le budget investissement a été réuni (le parc instrumental étant financé par le Conseil Départemental de l'Essonne et l'Association Orchestre à l'Ecole), le budget fonctionnement s'est avéré très insuffisant pour la viabilité du projet. Plusieurs organismes ont été sollicités (Fondation de France, Fonds Musical pour l'Enfance et la Jeunesse, Rotary Club) sans succès.

Une nouvelle tentative de trouver des fonds sera prochainement faite.

3.1.4. Projet n°10 : Création d'une CHAM Vocale

Parmi les projets porteurs qui pourraient être mis en place au Collège, il y a également la création d'une CHAM à dominante vocale. Cette idée est assez ancienne mais avait été supplantée par le projet de classe orchestre.

Elle viserait à regrouper en une classe de 6^e, des enfants volontaires pour approfondir l'art chant au moyen de différents cours :

- Technique vocale (seul ou en petit groupes),
- Chant choral et ensembles vocaux,
- Formation musicale

Les cours seraient dispensés par 2 ou 3 professeurs et se poursuivraient pendant toute la période collégienne des élèves.

Tout comme la classe orchestre, le chœur serait amené à se produire seul ou conjointement avec des ensembles du Conservatoire.

Là encore, la recherche de nouveaux financements serait nécessaire à cette création.

3.2. L'enseignement spécialisé

Le projet pédagogique du Conservatoire est longuement développé au chapitre 2 de la Deuxième partie (page 40 et suiv.). Mais les choses n'étant jamais figées, des pistes d'améliorations peuvent être trouvées.

3.2.1. Projet n°11 : Améliorations pédagogiques

- Redéfinir les acquis par niveau, et réaffirmer, auprès de toute l'équipe pédagogique, de cette place centrale de la formation musicale.
- Redéfinir avec soin les critères d'appréciation des tests/examens.
- Réaffirmer l'importance de l'oralité, notamment durant les tests/examens, mais pas uniquement.
- Présenter les concerts importants dans les cours de formation musicale, et faire un affichage particulier dans le Conservatoire.
- Cultiver la présentation systématique des concerts et l'éducation du public

3.2.2. Projet n°12 : Réorganisation de certains secteurs et création

- Mener une réflexion sur l'avenir du pôle théâtre sera à mener, notamment en partenariat avec l'Ecole Départementale de Théâtre, afin de savoir quelle orientation prendre. Il s'agira de se poser la question de l'opportunité de créer un véritable département, et une formation diplômante.
- Mener également une réflexion similaire sera à lancer sur la restructuration du département jazz.
- Créer un atelier de musique traditionnelle ouvert aux amateurs. Se mettre en lien avec l'atelier de danse traditionnelles du Foyer Culturel de Milly la Forêt ou d'autres associations.

4. AXE 4 – Améliorer encore l'accueil de tous au sein du Conservatoire, notamment en menant des actions en direction de publics empêchés.

4.1. Projet n°13 : Repenser le système d'accueil et d'orientation des élèves

Sur l'accueil et l'orientation des élèves, le Conservatoire va pérenniser son action qui semble porter ses fruits. Les modalités d'orientation des élèves seront néanmoins rediscutées.

4.2. Projet n°14 : L'action en direction des publics empêchés

Atelier Unis par la Musique

Ce secteur va trouver un nouvel élan avec la toute récente convention de partenariat signée avec l'IME *La Feuilleraie* d'Etampes (voir page 50).

Par ailleurs, seront très vite relancés les week-ends de stages (Art plastiques et probablement danse). Il sera opportun d'y convier nos nouveaux partenaires, s'ils le souhaitent, afin d'affermir ces liens.

Atelier Séniors

Un effort sera particulièrement fait pour consolider cette démarche en direction de la MARPA de Milly la Forêt. Là encore, un nouvel élan sera nécessaire. Cet atelier devra être régulièrement intégré à la programmation du Conservatoire.

Tous ces dispositifs devront être renforcés dans les années futures.

CONCLUSION

Ainsi, le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal des Deux Vallées s'inscrit dans un projet d'avenir. Il souhaite dans le futur rester une structure culturelle phare et incontournable sur un territoire rural un peu isolé.

Par la richesse de son offre dans les deux directions (Education Artistique et Culturelle *extra muros* et Enseignement Spécialisé *intra-muros*), l'établissement répond à toutes les sollicitations et toutes les demandes, en apportant originalité et savoir-faire. Cette ouverture d'esprit conjuguée à une récente démocratisation des tarifs, ont permis de reconstituer des effectifs, ces derniers temps, en nettement baisse.

Il peut également s'enorgueillir, et c'est une réelle fierté, d'avoir au fil des ans formé de nombreux élèves devenus par la suite professionnels de haut niveau. Chanteurs lyriques, instrumentistes ou ingénieurs du son, ils n'ont jamais oublié leurs jeunes années, revenant volontiers faire profiter le Conservatoire de leur expérience acquise et de leur expertise.

On le voit, par l'extraordinaire convivialité, le partage et l'entraide qu'il crée entre les élèves de toutes générations et de toute provenance, le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal des Deux Vallées demeure et restera pour tous un véritable lieu de vie.

ANNEXE

TEXTES DE REFERENCE

2001	Charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre.
2005	Loi pour l'égalité des et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
2006	Arrêté fixant les critères de classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique.
2007	Charte déontologique de la médiation culturelle.
2007	Déclaration de Fribourg. Les droits culturels.
2008	Schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement initial de la musique.
2016	Charte pour l'éducation artistique et culturelle.
2016	Schéma départemental de l'enseignement artistique (Essonne)

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL DES DEUX VALLEES

**22 Bd du Maréchal Lyautey
91490 MILLY LA FORET**

Téléphone : 01.64.98.72.76.

Site : musique2v.fr

